

Remerciements

Je tiens à remercier Lila Bonneau, directrice encadrante, pour son accompagnement tout au long de cette année et ses conseils avisés, Laurence Veillet co-directrice pour sa bienveillance, ainsi que toute l'équipe pédagogique du DE6 : Vesselina Letchova, Xavier Dousson et Étienne Léna.

Merci à Lou, Max, et tous mes camarades de l'ENSA Paris-Val de Seine avec qui j'ai partagé ces cinq années d'études.

Merci à Antoine et ma famille pour leur soutien.

01

03

05

09

11

21

31

33

41

71

73

78

83

87

103

SOMMAIRE

INTRODUCTION

Avant-propos

L'hôpital Fernand Widal, un site en mutation

1. UN PATRIMOINE HOSPITALIER AU CŒUR DE PARIS

Entre deux gares majeures, un paysage urbain dense et minéral

De la maison de santé à l'hôpital historique

2. UN LIEU DE SOIN À GRANDE ÉCHELLE

Le parcours extérieur comme liaison

Le centre d'hébergement d'urgence « Lumières du Nord »

3. AU-DELÀ DE L'HÔPITAL : INTENTIONS URBAINES ET ARCHITECTURALES

Ouvrir la parcelle à la ville, créer la traversée

La mémoire du soin, nouveaux horizons programmatiques

CONCLUSION

Annexes

Sources

INTRODUCTION

Avant-propos

Au travers d'une introspection interrogeant mes aspirations en tant que future architecte, j'ai constaté que mes sensibilités d'enfance se sont cultivées en grandissant, pour constituer des valeurs qui me suivent encore aujourd'hui.

En étant initiée tôt à l'art, grâce de nombreuses visites au musée, j'y ai trouvé un premier goût pour le beau dans la représentation picturale. J'ai compris plus tard, au travers de l'histoire de l'art, le sens derrière les tableaux que j'aimais, et je les ai trouvés encore plus beaux. De même, les bâtiments en vieilles pierres qui me fascinaient depuis toujours ont prit tout leur sens lorsque j'ai commencé à étudier l'histoire, puis l'architecture.

Depuis lors, la préservation du patrimoine architectural constitue un des éléments majeurs de ma démarche. Mon attachement pour la nature s'est mué en engagement écologique, jalonné de prises de consciences sur le besoin d'action immédiates en faveur d'un futur durable. Enfin s'est posée la question sociale : construire pour les gens avec une attention portée aux usages, en prônant mixité et inclusivité.

Ma première année d'étude en architecture dans un atelier qui défend une approche morphogénétique du projet, m'a fait comprendre le besoin de sens inhérent au processus de conception. Dans cette démarche, la forme et le programme naissent de l'observation puis des constats, des diagnostics et enfin des stratégies.

Un bâtiment échange avec les usagers et son environnement à l'échelle de l'îlot, de la rue, du quartier et de la ville ; la prise en compte du contexte est essentielle.

Grâce à une année de césure, j'ai travaillé pendant un an dans une agence d'architecture qui réalise exclusivement des interventions sur l'existant, ce qui m'a confortée dans mon attrait pour la réhabilitation, et sur la direction que je souhaite donner à ma pratique future. J'ai trouvé dans cet exercice l'alliance de mes convictions, avec en point de départ le « déjà-là ».

Je pense vouloir défendre une architecture consciente.

Consciente du lieu, de l'histoire, des usagers, et des enjeux sociaux et climatiques contemporains.

La réhabilitation offre un projet architectural à la croisée de la préservation de l'existant et des enjeux environnementaux contemporains. Je m'intéresse au patrimoine, et ce qu'il soit classé ou mineur, autrement dit un édifice qui ne bénéficie pas de protection patrimoniale mais qui présente un intérêt par son histoire, son dessin, ou ses qualités propres. Inscrire mon projet de fin d'étude dans une démarche de transformation du bâti s'est donc imposé naturellement.

De retour à Paris après une année d'Erasmus à Vienne en Autriche, j'ai été frappée par le nombre de sans-abris que je pouvais croiser dans les rues de la capitale, qui semblait être en constante augmentation.

Je me suis longtemps interrogée sur la manière d'aider les personnes dans le besoin que je croise dans la rue au quotidien. J'ai compris que je pouvais utiliser les cordes à mon arc : la conception architecturale pour penser des lieux de qualité, dignes et accueillants, pour aider les gens en besoin de refuge. Ainsi j'ai souhaité dans un premier temps travailler sur la question de l'hébergement d'urgence pour mon projet de fin d'étude.

Le site de l'hôpital Fernand Widal dans le 10e arrondissement de Paris, proposé par les enseignants du domaine d'étude grâce au partenariat de l'ENSA PVS avec l'Assistance Publique - Hôpitaux de Paris (AP-HP), à tout de suite présenté à mes yeux un certain potentiel. Situé au cœur de Paris et son tissu bâti dense, c'est un site historique à valeur patrimoniale, chargé de mémoire, aux nombreux enjeux architecturaux et urbains.

L'hôpital Fernand Widal, un site en mutation

Le site hospitalier Fernand Widal verra le déplacement de l'entièreté de ses fonctions médicales d'ici quelques années, redirigées peu à peu vers d'autres établissements comme l'hôpital Lariboisière, situé à quelques rues seulement. Cette libération foncière conséquente interroge sur la reconversion de cette structure au coeur de la capitale.

Depuis 2010, L'AP-HP développe une stratégie de recomposition de son parc foncier, par la cession des sites jugés non indispensables, pour le financement de grands investissements restructurants ¹. Par exemple, la construction d'un nouvel hôpital du Grand Paris Nord à Saint-Ouen ².

Deux sites parisiens également sujets à la reconversion du patrimoine hospitalier, se développent actuellement dans le 14e arrondissement : l'hôpital Saint-Vincent de Paul fermé en 2011 ³, en cours de restructuration, et l'hôpital La Rochefoucauld fermé en 2019, encore en consultation ⁴. L'Assistance Publique des Hôpitaux de Paris, quatrième propriétaire foncier d'Île-de-France ⁵ « ne dispose pourtant pas de stratégie immobilière [...] formalisée », selon la cour régionale des comptes d'Île-de-France ⁶.

L'AP-HP n'a pas encore statué sur l'avenir du site Fernand-Widal. Avec ses larges surfaces bâties autour de généreux espaces extérieurs, l'actuel hôpital peut constituer une véritable ressource pour le quartier, et la ville. L'évolution du site dépend de l'avancée du projet du Nouveau Lariboisière ⁷, actuellement en chantier, dont la restructuration permettra le déplacement successifs des différents services, prévus en 2027.

1 « Stratégie patrimoniale ». *APHP* [pdf]. Publié le 06.01.2015 [consulté le 13.05.2024]. Disponible à l'adresse : <https://cme.aphp.fr/sites/default/files/CMEDoc/1car6janvier2015strategiepatrimoniale.pdf>

2 « Campus hospitalo-universitaire Saint Ouen Grand Paris-Nord ». *APHP* [en ligne]. Mis à jour le 04.03.2024 [consulté le 13.05.2024]. Disponible à l'adresse : <https://www.aphp.fr/nous-connaître/projet-detablisement/campus-hospitalo-universitaire-grand-paris-nord>

3 « Saint-Vincent-de-Paul, un écoquartier au coeur de Paris ». *Paris.fr* [en ligne]. Mis à jour le 02.04.2024 [consulté le 13.05.2024]. Disponible à l'adresse : <https://www.paris.fr/pages/saint-vincent-de-paul-14e-2373/>

4 « Consultation pour la cession de l'ancien hôpital La Rochefoucauld ». *APHP* [en ligne]. Mis à jour le 20.03.2024 [consulté le 13.05.2024]. Disponible à l'adresse : <https://www.aphp.fr/nous-connaître/projet-detablisement/campus-hospitalo-universitaire-grand-paris-nord>

5 « L'AP-HP prend des mesures volontaristes pour accroître l'offre de logements proposés à ses personnels : au moins 1000 logements supplémentaires d'ici 2019 ». *APHP* [en ligne]. Publié le 14.09.2015 [consulté le 02.04.2024]. Disponible à l'adresse : <https://www.aphp.fr/contenu/lap-hp-prend-des-mesures-volontaristes-pour-accroître-loffre-de-logements-proposes-ses>

6 PENICHE, Anaëlle. « L'AP-HP cherche à développer des modes de valorisation de ses fonciers « alternatifs à la cession » ». *AEF info* [en ligne]. Publié le 22.06.2022, n° 674846 [consulté le 02.04.2024]. Disponible à l'adresse : <https://www.aefinfo.fr/depeche/674846-l-ap-hp-cherche-a-developper-des-modes-de-valorisation-de-ses-fonciers-alternatifs-a-la-cession-crc>

7 « Nouveau Lariboisière ». *APHP* [en ligne]. Publié le 14.11.2023 [consulté le 02.04.2024]. Disponible à l'adresse : <https://www.aphp.fr/nouveau-lariboisiere>

Face aux grands hôpitaux parisiens, Fernand Widal apparaît comme en second plan. Par sa structure de taille moyenne, son implantation de bâti hétérogène, sa vétusté et sa dégradation progressive ; il ne constitue pas la priorité dans la gestion foncière de l'AP-HP. N'étant pas classé monument historique, on peut s'interroger sur l'avenir de ce site , pourtant marquant de l'architecture hospitalière du XIXe siècle. Ce patrimoine est néanmoins protégé par le Plan Local d'Urbanisme de la ville de Paris comme Bâtiment Protégé (BP) ⁸. Toute intervention est donc soumise à des réglementations strictes visant à préserver son architecture et sa valeur patrimoniale, nécessitant des autorisations spécifiques pour toute modification. Cela garantit la conservation de l'identité urbaine et l'intégration harmonieuse de ces bâtiments dans le tissu urbain parisien.

A travers l'histoire de ce site médical et ses valeurs, il est nécessaire de composer avec l'architecture hospitalière existante pour étudier de nouveaux horizons programmatiques, intégrant les enjeux sociaux et environnementaux contemporains. Nous pouvons ainsi nous interroger sur l'avenir de cette parcelle au coeur de la capitale, et ses enjeux de transformation, tant urbains qu'architecturaux. Il s'agit de réinventer des espaces conçus pour des soins médicaux en des lieux accueillants et fonctionnels pour de nouvelles activités, afin de penser un lieu d'hospitalité durable, intégré au quartier et à la ville.

La reconversion du centre hospitalier Fernand Widal, quelle transformation d'un lieu de soin vers une nouvelle hospitalité ?

⁸ PLU - Protections patrimoniale - Bâtiments protégés. In : Opendata, (s.d.). [consulté le 02.04.2024]. Disponible depuis l'adresse : https://opendata.paris.fr/explore/dataset/plu-protections-patrimoniales-batiments-proteges/map/?disjunctive.n_sq_ca&basemap=jawg.dark&location=18,48.88228,2.36042

1. UN PATRIMOINE HOSPITALIER AU COEUR DE PARIS



Mapbox

Localisation du site Fernand Widal, Paris 10e arrondissement

Entre deux gares majeures, un paysage urbain dense et minéral

Pris en étau entre les voies ferrées de la Gare du Nord et de la Gare de l'Est, l'hôpital se situe dans une situation urbaine atypique.

Véritables repères pour le quartier mais aussi pour Paris, la Gare du Nord, première gare d'Europe, totalise plus de 210 millions de voyageurs chaque année, et occupe une place de carrefour, avec des liaisons vers le Royaume-Uni ou les Pays-Bas. La Gare de l'Est, avec 37 millions de voyageurs par an, dessert l'Allemagne et l'Autriche, et relie les territoires de l'Est de la France. Ces deux pôles d'échanges majeurs cumulent près de 700 000 voyageurs quotidiens⁹.

Le quartier est doté de nombreux accès aux transports en communs : les métros 2, 4 et 5, le RER B, D et E, les transiliens H, K et P, ainsi que de nombreuses lignes de bus¹⁰.

Les rues adjacentes, principalement commerçantes, traduisent une vie locale très cosmopolite et animée. Avec des communautés d'Afrique du Nord, d'Afrique subsaharienne, et d'Asie du Sud notamment, cette diversité se reflète dans les restaurants et les divers magasins spécialisés, qui offrent une riche variété culturelle.

Une grande partie du 10^e arrondissement se compose d'immeubles haussmanniens, construits au milieu du XIX^e siècle sous la direction du Baron Haussmann¹¹. Ces bâtiments se caractérisent par leurs façades en pierre de taille et leurs toits en zinc, suivent des règles strictes d'uniformité ; une régularité qui contribue à l'harmonie visuelle des rues. La Gare du Nord et la Gare de l'Est, également construites à cette époque, constituent des réalisations architecturales remarquables, emblématiques pour le quartier.

Le Canal Saint-Martin traverse le 10^e arrondissement et offre des promenades agréables le long de ses berges. Les espaces verts, bien que limités, sont appréciés par les habitants, avec des parcs comme le jardin Villemin. Ces deux éléments du paysage urbain local étant situés à un quart d'heure de marche du site étudié.

9 « Ressources data ». *SNCF* [en ligne]. [consulté le 13.05.2024]. Disponible à l'adresse : https://ressources.data.sncf.com/explore/dataset/frequentation-gares/table/?disjunctive.nom_gare&disjunctive.code_postal&sort=-nom_gare

10 « Gares & connexions ». *SNCF* [en ligne]. [consulté le 13.05.2024]. Disponible à l'adresse : https://www.garesetconnexions.sncf.fr/gares-services/paris-gare-du-nord/intermodalites?P%5B0%5D=transports_theme%3A53008#block-facets

11 « Un peu d'histoire, (re)découvrir le 10^e ». *Mairie de Paris* [en ligne]. Mis à jour le 06.02.2020 [consulté le 11.06.2024]. Disponible à l'adresse : <https://mairie10.paris.fr/pages/un-peu-d-histoire-re-decouvrir-le-10e-15168>



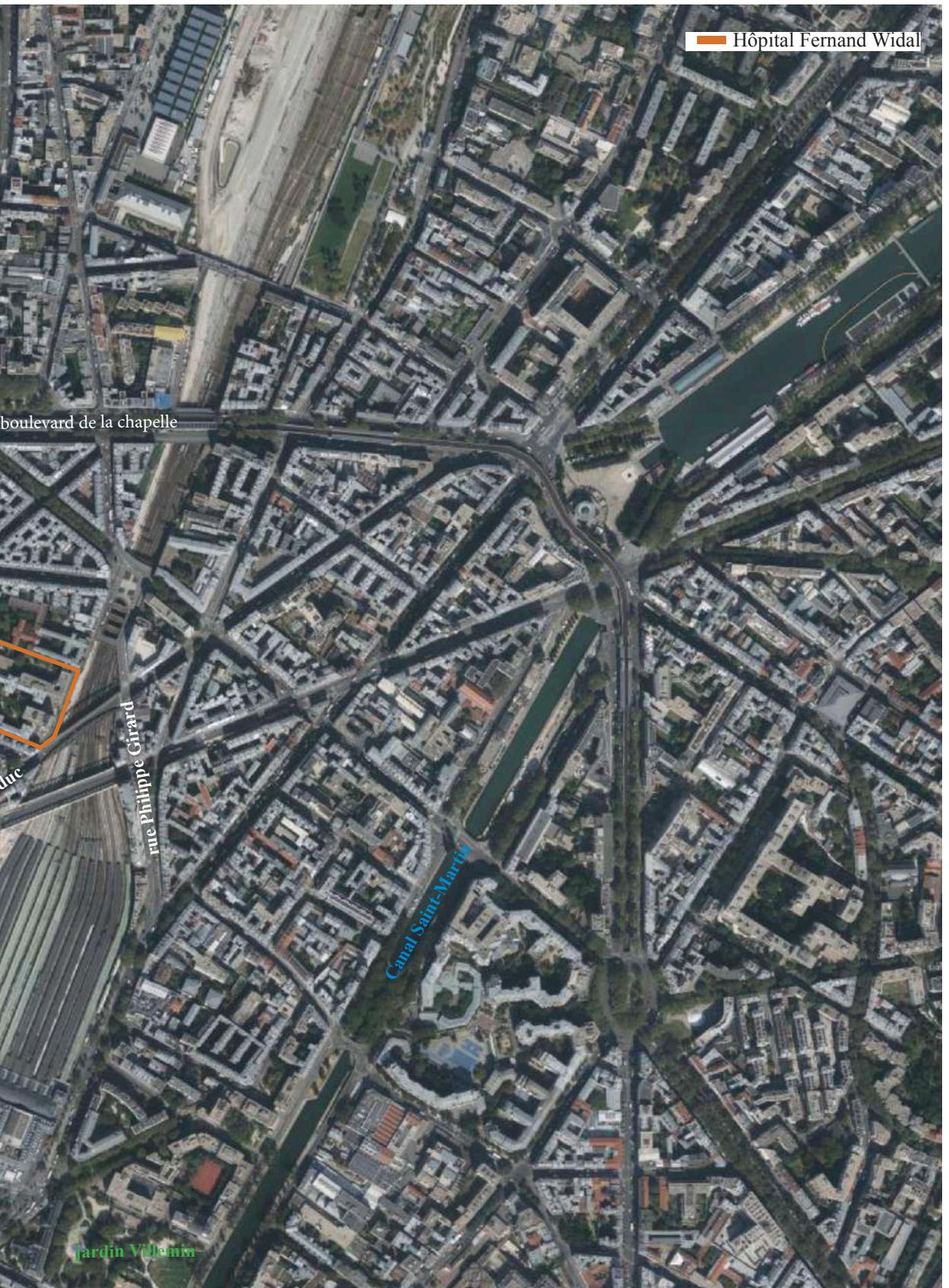




Image personnelle, 06.2024

Vue depuis la rue du Faubourg saint-Denis



Image personnelle, 06.2024

Vue depuis la rue du Faubourg saint-Denis



Image personnelle, 01.2024

Vue depuis la rue de l'Aqueduc

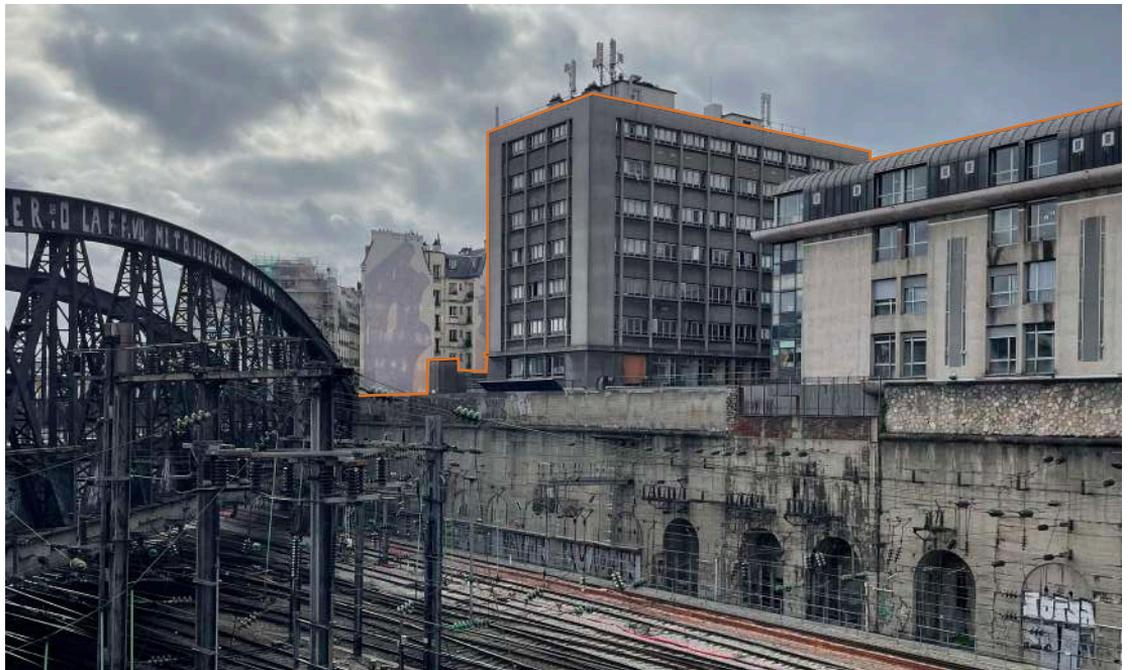


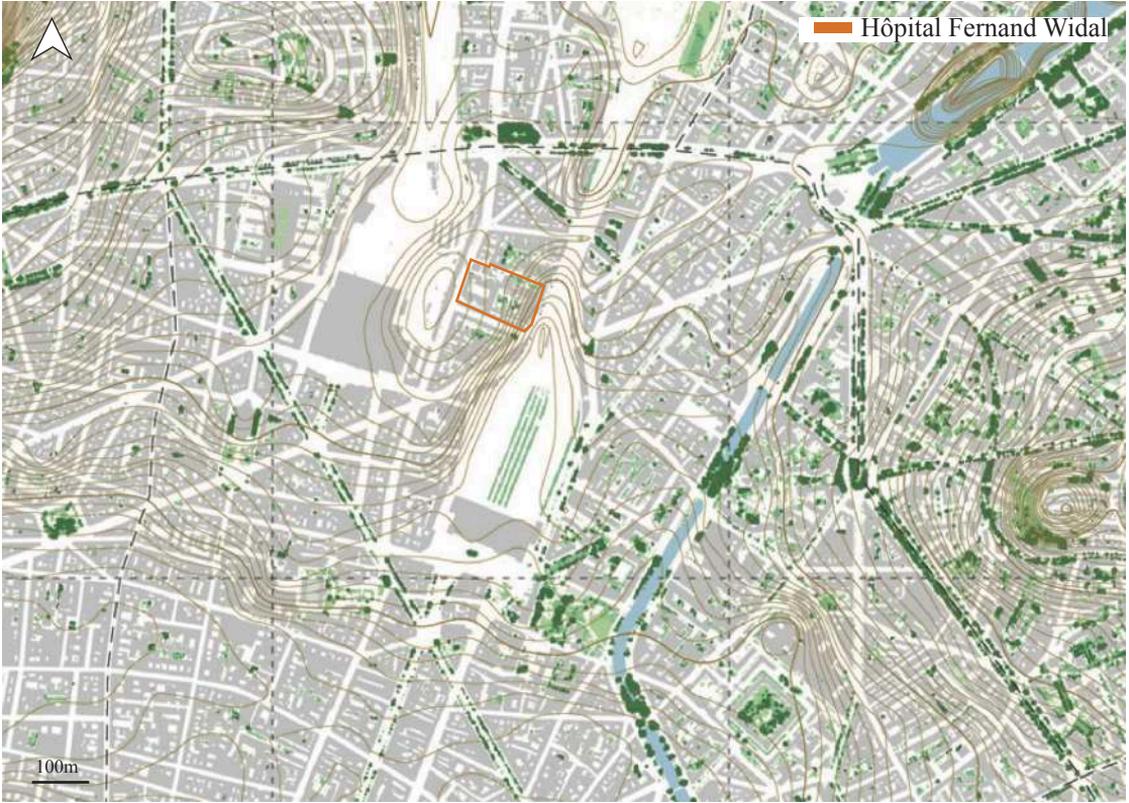
Image personnelle, 01.2024

Vue depuis la rue Philippe de Girard



Christophe Jacquet / Ville de Paris

Vue aérienne du quartier de la Gare du Nord



APUR

Carte « Paris végétale », APUR

En remontant vers le Nord depuis la Seine, le relief s'accroît progressivement dans le 10^e arrondissement, en se rapprochant de la butte Montmartre par exemple. À l'inverse le canal Saint-Martin reste plus en contrebas. L'observation la plus remarquable reste cependant la fracture des deux voies ferrées dans le tissu urbain. Avec des emprises parfois aussi larges que les îlots construits autour. Différents ponts permettent de franchir ponctuellement ces limites fortes, tout en traversant ces grandes percées urbaines.

Un relief local qui se traduit sur le site de l'hôpital Fernand Widal, qui voit son terrain en légère pente jusqu'aux voies ferrées située en limite de parcelle, à 10 mètres en contrebas.

Le 10^e arrondissement, par sa densité bâtie, figure parmi les quartiers carencés en végétation de la capitale, avec seulement 11,4 % de surface végétalisée¹². Essentiellement minéral, les habitants ne bénéficient que de peu de parcs publics et des boulevards plantés, ainsi que le canal Saint-Martin et sa promenade au bord de l'eau. L'accès à des espaces extérieurs et à la végétation constituent pourtant l'un des éléments majeurs pour la qualité de vie. De même, la présence de la nature en ville assure un certain confort de climat urbain, en évitant les effets d'îlots de chaleur en été dus à la concentration minérale¹³, et lors des épisodes caniculaires de plus en plus fréquents¹⁴.

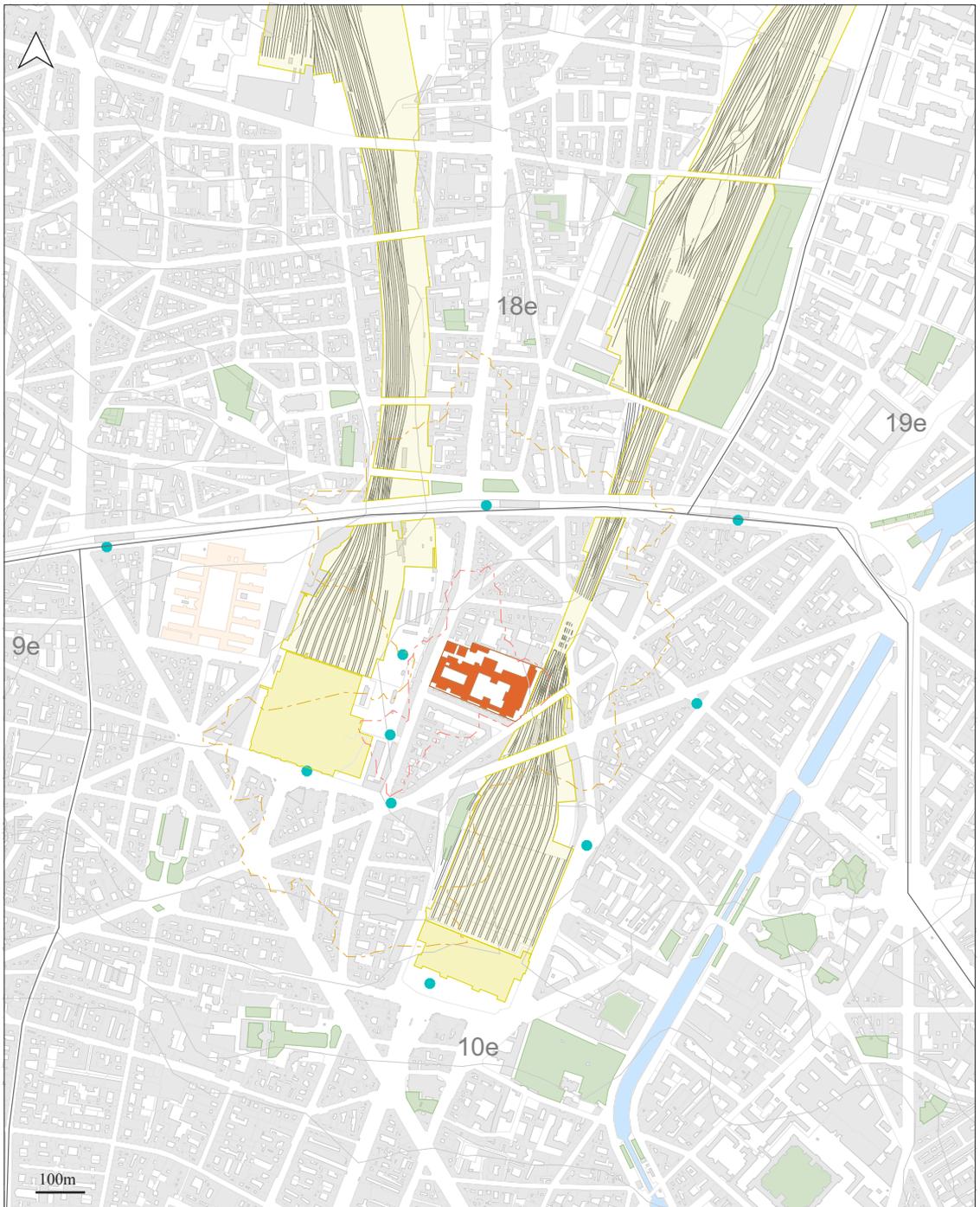
« La transformation du bâti doit impérativement être réfléchie en fonction des enjeux climatiques mais également de préservation de la biodiversité. Ce n'est pas encore le cas partout. », Christophe Najdovski maire-adjoint à la Ville de Paris en charge de la biodiversité¹⁵.

12 « Synthèse du diagnostic territorial 10^e arrondissement ». APUR [pdf]. Publié en 04.2021 [consulté le 10.06.2024]. Disponible à l'adresse : https://www.apur.org/sites/default/files/07_plu_diagnostic_territorial_10e_arr.pdf.

13 « Îlots de chaleur : Agir dans les territoires pour adapter les villes au changement climatique ». Cerema [en ligne]. Publié le 28.06.2019 [consulté le 02.04.2024]. Disponible à l'adresse : <https://www.cerema.fr/fr/actualites/ilots-chaleur-agir-territoires-adaptation-villes-au-changement-climatique>

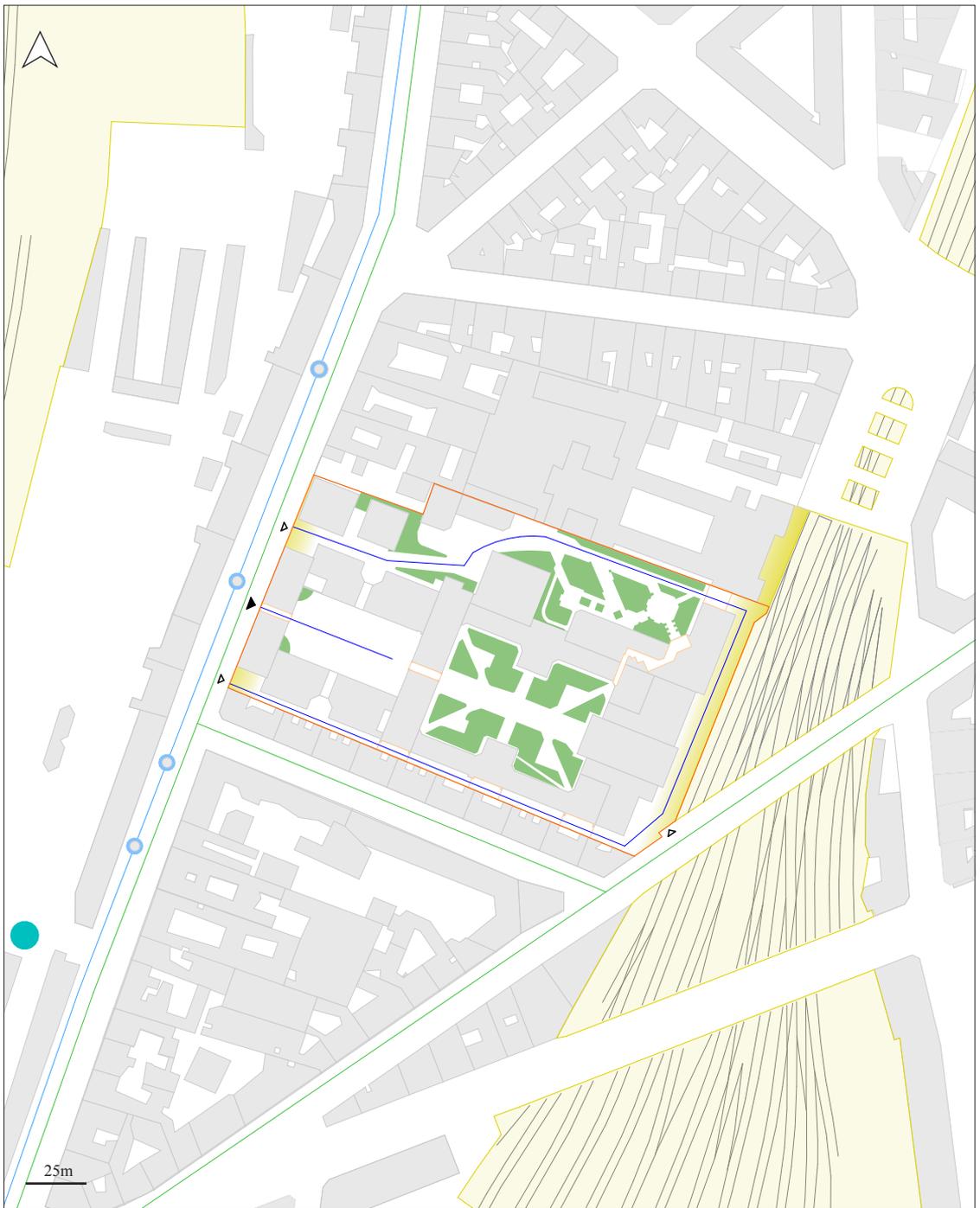
14 « Changement climatique : des canicules deux fois plus fréquentes d'ici 2050 ». Météo France [en ligne]. Publié le 24.06.2020 [consulté le 02.04.2024]. Disponible à l'adresse : <https://meteofrance.com/actualites-et-dossiers/actualites/climat/changement-climatique-des-canicules-deux-fois-plus-frequentes>

15 TARDY, Anne-Sophie. « Nous visons les 300 hectares végétalisés à Paris en 2040 ». *Construction 21* [en ligne]. Mis à jour le 20.10.2023 [consulté le 02.04.2024]. Disponible à l'adresse : <https://www.construction21.org/france/articles/h/nous-visons-d-atteindre-300-hectares-vegetalises-a-paris-en-2040.html>



- site Fernand Vidal
- Gare du Nord et Gare de l'Est
- voies ferrées
- hôpital Lariboisière
- périmètre isochrone piéton de 5min
- périmètre isochrone piéton de 10min
- accès métro-RER
- topographie 4 mètres

Carte relationnelle : échelle urbaine



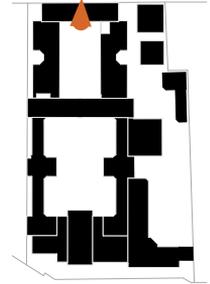
- hôpital Femand Vidal
- voies ferrées
- nuisances sonores
- espace planté
- liaison interne
- arrêt de bus
- ligne de bus
- aménagement cyclable
- circulation de véhicules
- accès public
- accès réservé

Carte relationnelle : échelle parcellaire



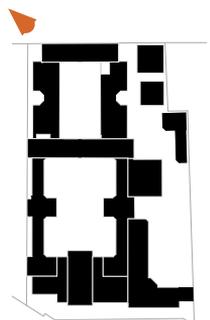
Archives de l'AP-HP
Signée Fichot, 1858

Dessin perspective
Maison Municipale de Santé



FRAPHP075_2011_3Fi5_FERNAND-WIDAL_005
S.d.

Maison Municipale de Santé
Vue depuis la rue du Faubourg Saint-Denis



De la maison de santé à l'hôpital historique

La Maison Municipale de Santé fut érigée pour remplacer l'hospice fondé en 1653 par le prêtre Vincent de Paul, autrefois situé dans l'actuelle rue du Faubourg Saint-Martin. La Maison mère des Filles de la Charité rue du Faubourg Saint-Denis - congrégation féminine religieuse vouée au soin des malades- est choisie pour accueillir ce nouvel établissement pour personnes malades et fragiles, d'une capacité de 88 places. Les travaux du préfet Haussmann et le percement du boulevard Magenta, amènent la destruction des bâtiments : la nouvelle Maison de Santé est inaugurée en 1858, mettant 300 lits à disposition de la collectivité. Avec ses chambres articulées autour d'un jardin central, c'est un lieu propice à la convalescence et au repos ¹⁶.

Construite selon les dessins de l'architecte Théodore Labrouste (1799-1885), il fut Grand Prix de Rome en 1827, membre de la société centrale des architectes français en 1840 puis professeur à l'académie des beaux-arts. De 1845 à sa mort en 1885, il occupe le poste d'architecte en chef de l'Assistance Publique et des Hôpitaux de Paris. Il réalise également l'hôpital Laennec (Paris 7e). Frère d'Henri Labrouste, architecte majeur du XIXe siècle, aucun de leur projet commun ne sera pourtant réalisé ¹⁷.

« Marqué par un axe central et par la symétrie des édifications, l'ensemble est construit autour de deux cours rectangulaires, reliées par des galeries, permettant la communication et respectant l'isolation des services. Le premier édifice est occupé par les fonctions administratives ; les pavillons à quatre étages implantés autour du jardin abritent les chambres ; l'allée centrale du jardin menait à la chapelle est aujourd'hui remplacée par une construction moderne datant de 1966. Ensemble remarquable et représentatif des conceptions monumentales et hygiénistes sous le second Empire. »¹⁸.

Accueillant de nombreuses personnes âgées, issus de milieux bourgeois principalement, c'est en 1940, avec l'arrivée de deux services de chirurgie que le site devient en partie un hôpital. Alors rebaptisé Fernand Widal, en l'honneur du médecin et bactériologiste français qui y a implanté un laboratoire, membre de l'académie de Médecine (1906) et de l'Académie de Sciences (1919) ¹⁹. L'Assistance Publique en reprend la gestion trois ans plus tard, et étoffe progressivement les différents services et équipements médicaux jusqu'à devenir l'hôpital d'aujourd'hui ²⁰.

16 PR. MARTINEAU Jean-Paul. Histoire de Fernand Widal [pdf]. In hôpital-lariboisière.aphp (s.d.). [consulté le 02.04.2024]. Disponible à l'adresse : <https://hopital-lariboisiere.aphp.fr/histoire-de-fernand-widal/>

17 « Labrouste, Théodore ». *AGORHA* [en ligne]. [consulté le 13.05.2024]. Disponible à l'adresse : <https://agorha.inha.fr/ark:/54721/877f-dab7-e747-41bc-9298-af6de2961d0d>

18 « Protection Patrimoniales – 10e arrondissement », Annexe IV, PLU de Paris, approuvé par délibération du Conseil de Paris en juillet 2016, p. 388

19 « WIDAL Georges Fernand Isidore », *Comité des travaux historiques et scientifiques* [en ligne]. Mis à jour le 01.12.2020 [consulté le 13.05.2024]. Disponible à l'adresse : <https://cths.fr/an/savant.php?id=112941#>

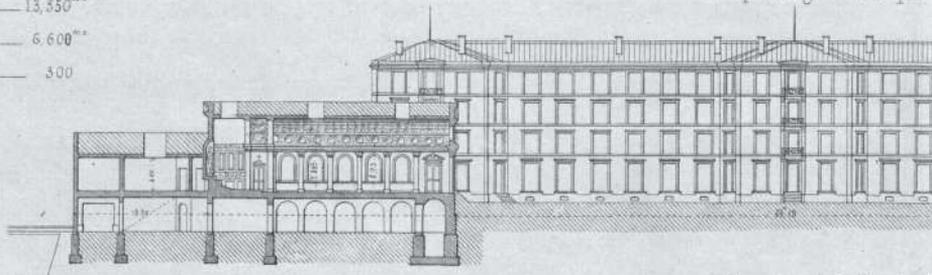
20 PR. MARTINEAU, *loc. cit.*

M. LABROUSTE, Architecte.

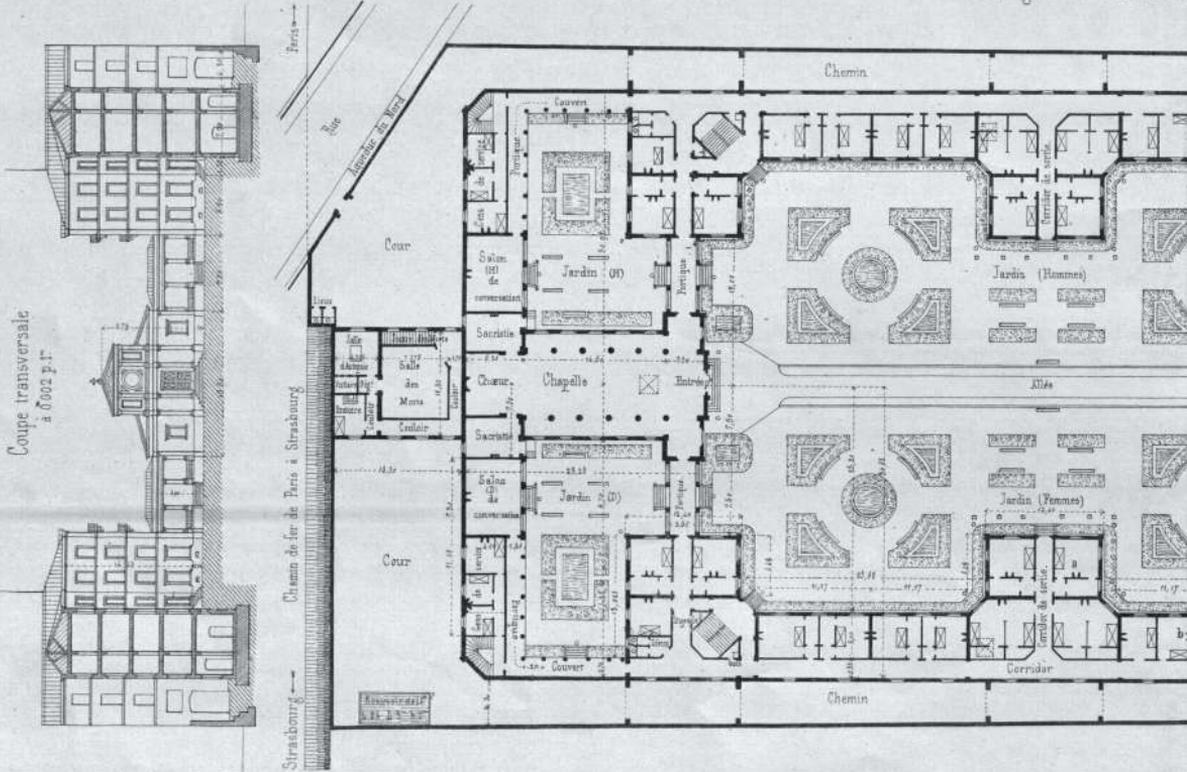
MAISON MUNICIPALE DE SANTÉ du FAUBOURG

Coupe longitudinale par

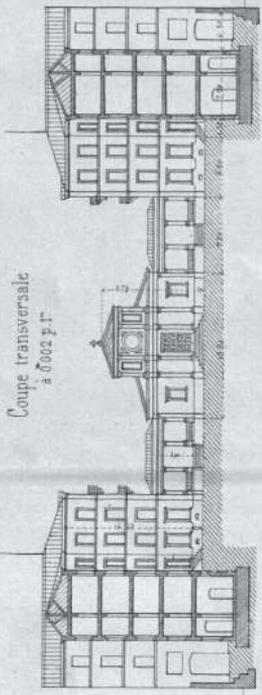
SURFACE totale ——— 13,350^{m²}
 SURFACE Bâtie ——— 6,600^{m²}
 NOMBRE de Lits ——— 300



Plan général du Rez-de-chaussée

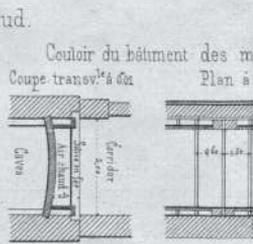
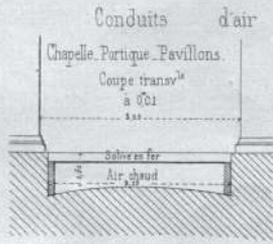


Coupe transversale à 0.002 p. l.



NOTA

Dans les caves des bains (Femmes) il y a une chaudière à vapeur (tubot) pour le service des bains et d'une machine à pompes.
 L'eau prise dans le grand réservoir est envoyée aux divers étages par les pompes.



Conduits d'air chaud — Echelle de 0.01 p. 1^m (1/100)

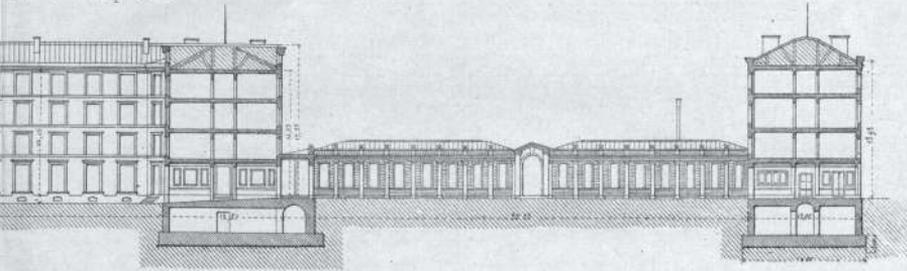
Ensemble — Echelle de 0.01 p. 1^m (1/100)

C. A. Oppermann, Directeur, H. R. des Beaux Arts.

50 à 60 PLANCHES avec 12 livraisons.
 On s'abonne chez Dalmont et Durand, Editeurs, 43,

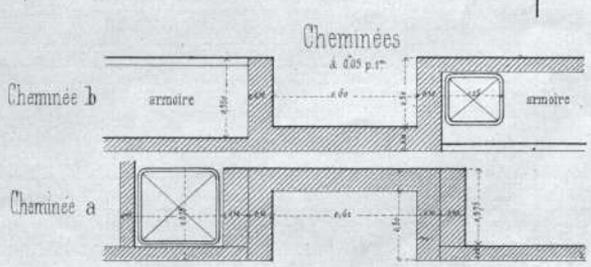
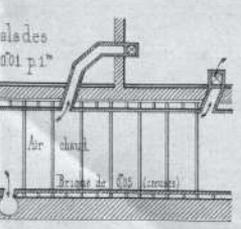
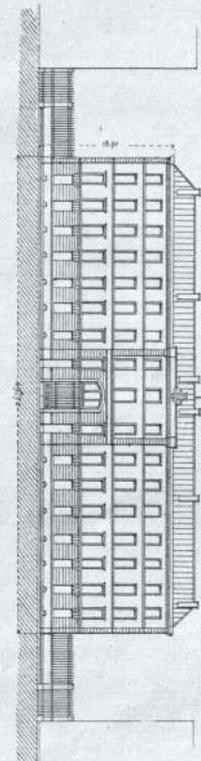
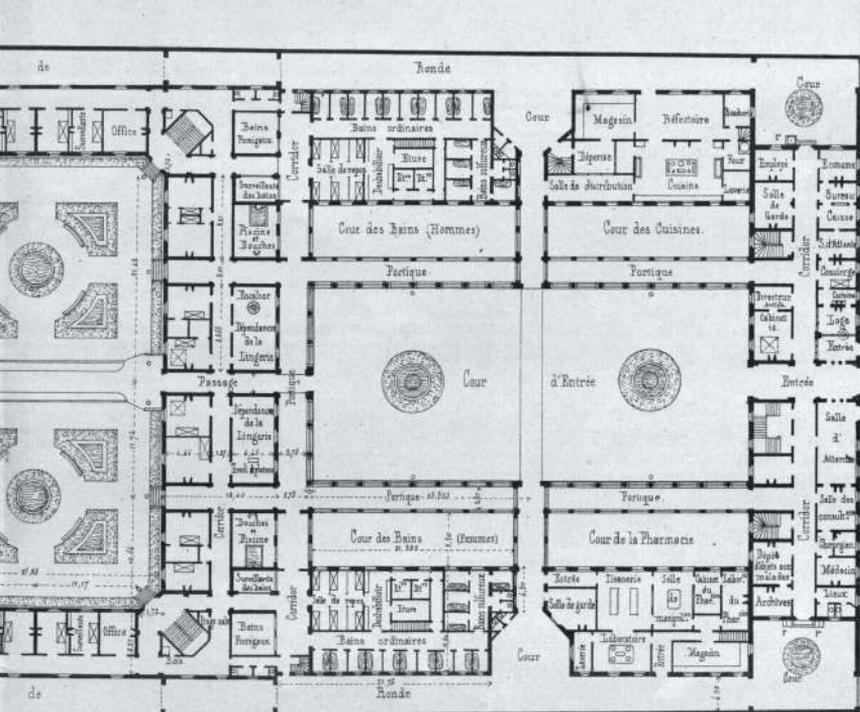
BURG S^t DENIS à PARIS (Ancienne Maison DUBOIS)

tauxée à 0^o002 p.1^{re}



tauxée à 0^o002 p.1^{re}

PRIX total 5,640,058^{fr}00
 PRIX par mètre de construction 521.15
 PRIX par lit 10,058^{fr}66

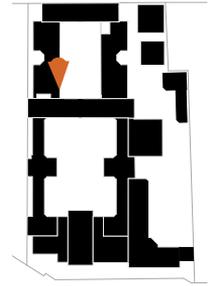


NOTA
 ☒ Indique la position des appareils de chauffage dans les caves.
 ⊙ Compteur du gaz placé dans la cave.
 † Regards des fosses d'aisance.

Cheminées à 0^o05 p.1^{re} Echelle de 0^o05 p.1^{re} (1/2)

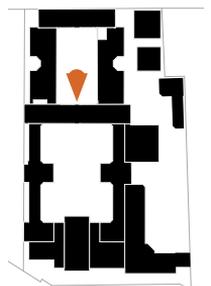
de TEXTE pour 15 F. par an.
 Quai des Augustins à Paris.

793 ROSS 43/4
 C-152.
 Imp. Dutilleul & Co Paris



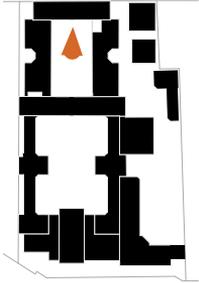
Archives de l'AP-HP, S.d.
FRAPHP075_2011_3Fi5_FERNAND-WIDAL_011

Maison Municipale de Santé
Circulation sous portiques



Archives de l'AP-HP, S.d.
FRAPHP075_2011_3Fi5_FERNAND-WIDAL_012

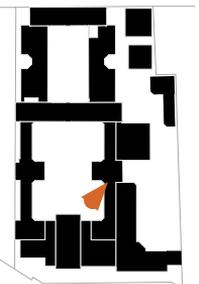
Maison Municipale de Santé
Cour d'honneur



A. P. MAISON MUNICIPALE DE SANTÉ — Jardin des Pensionnaires (E|D)

Archives de l'AP-HP, S.d.
FRAPHP075_2011_3Fi5_FERNAND-WIDAL_014

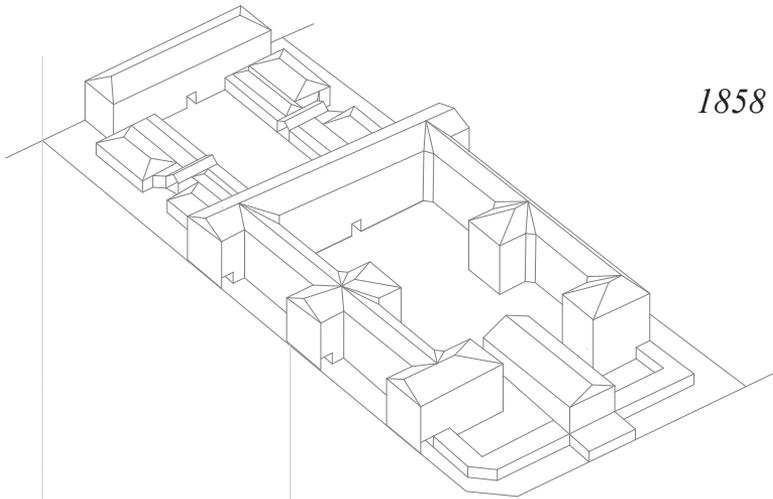
Maison Municipale de Santé
Jardin et pensionnaires



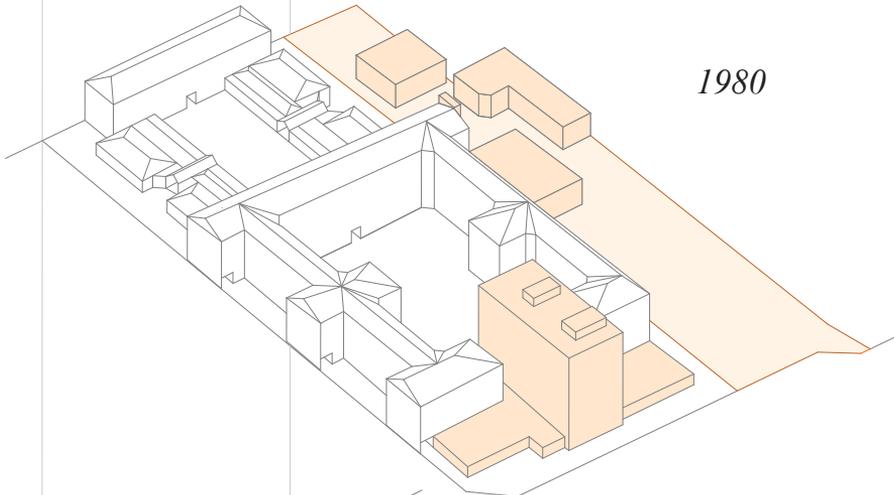
A. P. MAISON MUNICIPALE DE SANTÉ — Jardin des Pensionnaires (E|D)

Archives de l'AP-HP, S.d.
FRAPHP075_2011_3Fi5_FERNAND-WIDAL_013

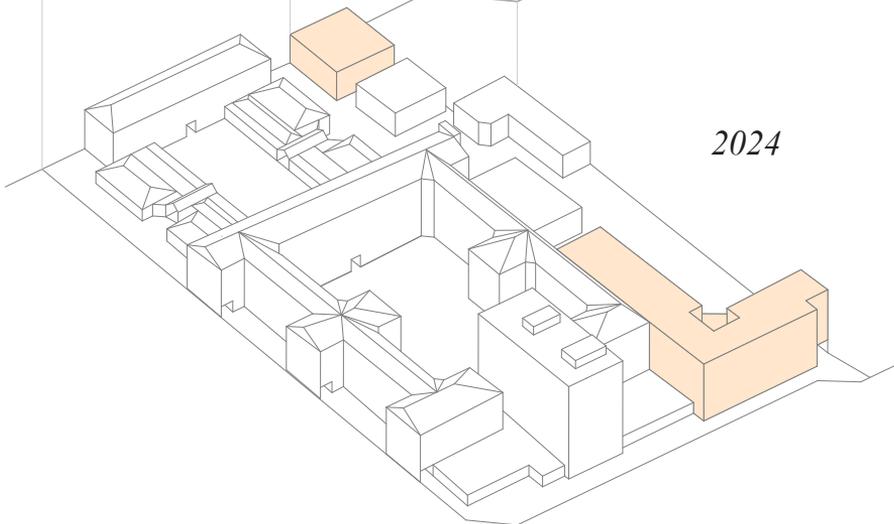
Maison Municipale de Santé
Chapelle dans la cour jardin



1858



1980



2024

Pour suivre son expansion croissante, le site s'est étendu pour accueillir de nouvelles constructions. En 1970 la parcelle voisine, est annexée ²¹, ajoutant près de 6000 m² de surface constructible. Le premier édifice de 1858, se voit rejoint par d'autres bâtiments en 1966, 1974, 1987 et 2010 ²². L'hôpital accueille désormais différents services comme la psychiatrie, la gériatrie, la radiologie ou encore la toxicologie. A cela s'ajoutent d'autres fonctions, comme une crèche, des logements pour le personnel, et un centre d'hébergement d'urgence ²³.

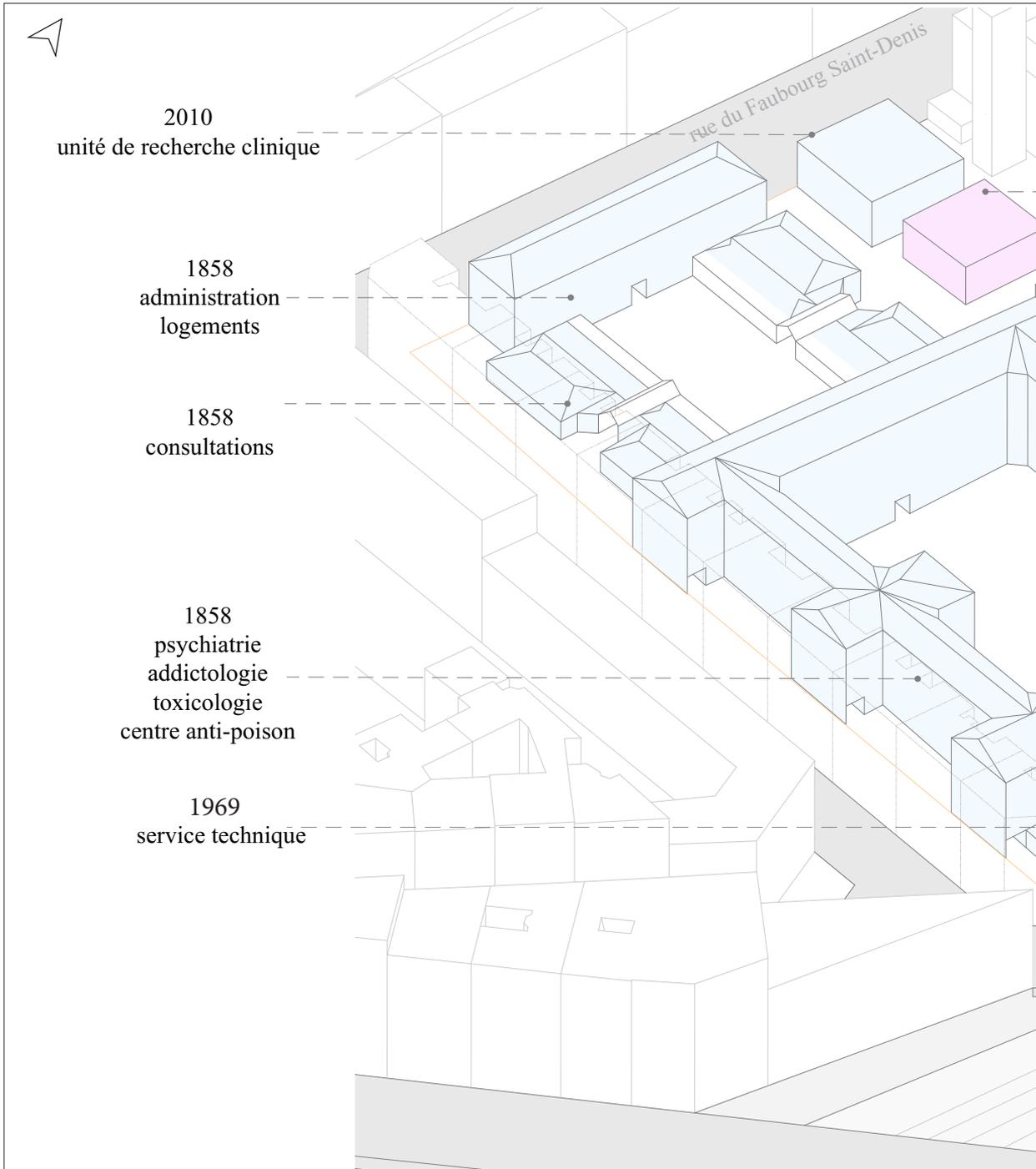
Chaque construction additionnelle a été motivée par les besoins croissants et l'évolution des pratiques médicales, reflétant une volonté constante de moderniser les infrastructures pour accueillir les patients et leur prodiguer des soins dans les meilleures conditions. Au fil de son évolution, l'architecture hospitalière a dû s'adapter aux normes sanitaires strictes et aux exigences fonctionnelles des services médicaux.

Les nouvelles constructions cherchent à respecter l'architecture existante, en recherchant une harmonie visuelle et un dialogue avec l'édifice de Théodore Labrousse, au caractère patrimonial. Malgré des différences d'époques, de styles ou de matériaux, cette approche a permis de créer un complexe hospitalier performant, capable de répondre aux besoins contemporains, tout en assurant une continuité avec son héritage historique et architectural.

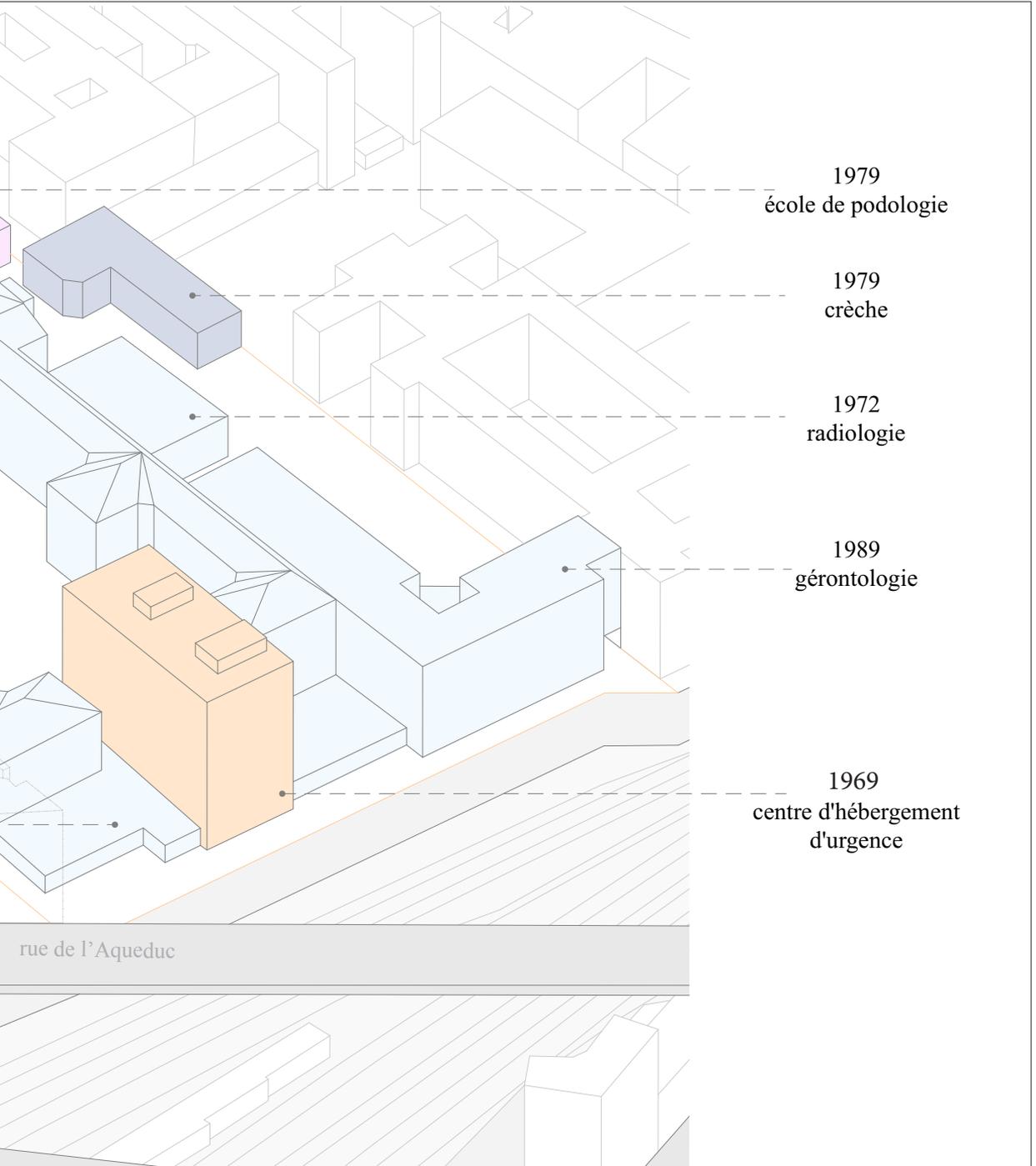
21 Archives de la ville de Paris, Documents relatifs au permis de construire de l'École d'infirmières de l'Hôpital Fernand-Widal, procédé Girec – Construction Industrialisées, côte 1178W/457, juillet 1974.

22 « Groupe Hospitalier Lariboisière-Fernand-Widal : bâtiments et architectes ». Direction du Patrimoine et de la Logistique Patrimoine Immobilier Hospitalier de l'AP-HP, 2010.

23 Le détails de l'analyse des bâtiments est à retrouver en annexes p.88-95



sources : AP-HP, Groupe hospitalier Fernand Widal-Lariboisière



1979
école de podologie

1979
crèche

1972
radiologie

1989
gérontologie

1969
centre d'hébergement
d'urgence

rue de l'Aqueduc

Programme existant

2. UN LIEU DE SOIN À GRANDE ÉCHELLE



Google Earth

Volumétrie

Le parcours extérieur comme liaison

L'entrée principale s'effectue au 200 rue du Faubourg Saint-Denis. L'entrée piétonne accueille le public, et le porche assure l'accès des véhicules. L'hôpital dispose de deux autres accès sur la rue, de part et d'autre, réservés au personnel et aux différents services techniques (1).

Ainsi sur un axe d'Ouest en Est, le passage central amène dans la « cour d'honneur », une cour minérale de 47 mètres de long pour 20 mètres de large, dédiée au stationnement, entourée d'une circulation piétonne couverte, en périphérie sous des portiques (2).

Un second porche amène à la cour suivante, aménagée en jardin. Plus grande, avec 65 mètres de long pour 47 mètres de large, elle articule une allée centrale, plantée de marronniers, et des parterres d'herbes dessinés de manière composée et géométrique (3).

Grâce au plan et aux photographies d'archives ²⁴, on constate quelques évolutions du jardin initialement dessiné au XIXe siècle, tout en conservant sa trame principale.

Il y a 150 ans déjà, le jardin apparaissait comme un outil de soin pour les patients en convalescence ²⁵ qui venaient trouver du repos en ces murs. Comme dit précédemment, il s'agit également d'un outil de confort thermique important, avec des températures plus douces en été, grâce au sol en pleine terre et la présence de végétation.

La cour est cependant fermée de l'autre côté, et nécessite d'emprunter une liaison interne à travers les bâtiments pour accéder au dernier espace extérieur, pourtant visible entre les édifices depuis le jardin. Ainsi, la parcelle aboutit sur un espace ouvert en bordure de la voie ferrée (4) dont un mur sépare du vide de 10 mètres au-dessus des trains. C'est un lieu dédié aux services techniques et aux livraisons, avec l'accès au parking souterrain notamment, qui sert également de lieu de stockage informel. Bien qu'un portail en permette l'accès, ce dernier est réservé au personnel. Ce « fond de parcelle » n'est pas destiné au public mais n'est pas interdit d'accès pour autant, bien qu'il ne desserve pas d'espaces leur étant dédié.

24 Voir pages 28 à 31 : Archives de l'AP-HP, Plans et documents figurés classés Maison Municipale de Santé du Faubourg Saint Denis, cote : 793 FOSS 43/4. Archives de l'AP-HP, Carte postale concernant la Maison Municipale de Santé du Faubourg Saint Denis, côtes : 3Fi5_FER-NAND-WIDAL_014

25 DE GUNZBOURG, Bethsabée. « Histoire et devenir des jardins dans les établissements hospitaliers », Pour, 2014/4 (N° 224), p. 225-231. DOI : 10.3917/pour.224.0225. Disponible à l'adresse : <https://www.cairn.info/revue-pour-2014-4-page-225.htm>



Image personnelle, 01.2024

1- Entrée principale rue du Faubourg Saint-Denis



Image personnelle, 01.2024

2- La cour d'honneur



Image personnelle, 01.2024

3 - Cour jardin



Image personnelle, 01.2024

4 - Voie de service le long des voies ferrées



Image personnelle, 01.2024

5 - Cheminement entre la crèche et service de radiologie



Image personnelle, 01.2024

6 - Suite du parcours, le porche mène au fond de parcelle

Le pied du mur est aménagé avec quelques plantations sur un parterre filant, légèrement surélevé. Le sol entièrement recouvert d'un revêtement bitumeux, crée un couloir minéral sans grandes qualités.

Qualifié à tort « d'arrière » par ses usages et ses aménagements actuels, la limite de parcelle constitue cependant une véritable façade urbaine. L'absence de vis-à-vis grâce à la large vue qu'octroient les voies ferrées en dessous, rend les bâtiments très visibles depuis la rue de l'autre côté, et le pont qui prolonge la rue de l'Aqueduc. Le point culminant du site, haut de 31 mètres se détache des bâtiments mitoyens et s'impose comme un repère dans le paysage urbain de ce côté du quartier.

Un second cheminement est possible, sur le parcours parallèle desservant les bâtiments construits sur l'extension du site historique (5,6). Comportant des places de stationnement et menant au parking en rejoignant le fond de la parcelle, le chemin est partagé de ce côté entre piétons et véhicules. Les deux tracés se rejoignent ponctuellement pour relier les différents espaces extérieurs et les bâtiments.

Dans une approche plus sensible, le site présente certaines qualités, qui contribuent à sa valeur architecturale. Historiquement, il incarne l'architecture hygiéniste des espaces de santé et illustre une étape dans l'évolution des infrastructures hospitalières. Esthétiquement, il reflète l'architecture du XIXe siècle et le style haussmannien, qui se caractérise notamment par l'utilisation de la pierre de taille, un matériau noble qui confère aux bâtiments une apparence robuste et élégante. Techniquement, il témoigne des innovations constructives de son époque. Culturellement, il symbolise l'engagement de Paris envers la santé publique. Enfin, patrimoniallement, il est préservé pour son authenticité et son intégration harmonieuse dans le tissu urbain du 10e arrondissement. Le dessin de cet hôpital, par la trame constructive du bâti historique, allant des rapports de dimensionnements aux détails de façade, traduit un savoir-faire et un héritage architectural de l'époque.

Les cours extérieures, caractéristiques du site, contrastent par leur calme avec l'effervescence du quartier de l'autre côté des murs. Une fois le porche d'entrée franchi, les nuisances sonores et l'agitation de la rue du Faubourg Saint-Denis s'évaporent. De même, le passage incessant des trains sur les voies ferrées de la gare de l'Est de l'autre côté, demeurent imperceptibles depuis la cour jardin, pourtant proche de ces bruits continus. A l'inverse, la zone de service subit l'intense flux ferroviaire émanant de la quinzaine de voies de chemin de fer, et la proximité directe de la gare de l'Est.



Image personnelle, 06.2024

3 - Cour jardin, au printemps



Image personnelle, 06.2024

6 - Suite du parcours, au printemps

Les larges espaces végétalisés constituent une vraie richesse dans le quartier, comme une respiration dans le tissu urbain si dense et minéral. Les bâtiments R+4, de plus faible hauteur que les immeubles haussmaniens environnants offrent un rapport au ciel très appréciable.

L'aménagement de la parcelle d'origine contraste cependant avec la partie contemporaine au travail paysager plus divers et composé. Avec une diversité d'arbres, d'arbustes et de parterres de fleurs, la faune et la flore locale se développent au rythme des saisons. Bien qu'en hiver le jardin se fige le temps de laisser passer la vague de froid, dès le retour du printemps les couleurs et les effluves ravissent les sens des visiteurs. On entend les oiseaux chanter dès le matin, et les insectes butinent à travers les différentes plantations colorées. L'aménagement paysager stimule les sens et offre au public et au personnel soignant un petit oasis de verdure caché.



Archives de l'AP-HP, 17 mars 1971
FRAPHP075_27FI_042

Le nouveau centre de recherche

Le centre d'hébergement d'urgence « Lumières du Nord »

Le Pavillon Maurice Duvoir fut construit à la place de l'ancienne chapelle, visible sur le plan du bâtiment d'origine de 1858²⁶. Il ne reste de l'édifice religieux, que l'on peut également observer sur les images d'archives²⁷, que l'emprise au sol, où la tour s'inscrit dans un dimensionnement similaire.

Malgré des recherches, aucun document ne justifie explicitement la disparition de cette église. On peut cependant établir un lien, avec le contexte historique de l'époque. En 1905, la loi de séparation de l'Église et de l'État établi la laïcité en France en mettant fin au concordat de 1801 entre l'Église catholique et l'État français. Cette loi a eu un impact significatif sur l'utilisation des bâtiments publics par les institutions religieuses. Devenus la propriété de l'État, les autorités publiques ont obtenu le contrôle et le pouvoir décisionnel sur l'utilisation de ces bâtiments²⁸.

Il en résulte un geste fort, détruire la chapelle pour la remplacer par un laboratoire de recherche en 1969, branche de l'INSERM - Institut National de la Santé et de la Recherche Médicale. Réalisé par les architectes M. Vidil, A. Patouillard-Demoriane, Forestier, Mendelsson, il comprend un centre d'enseignement, une pharmacie, des laboratoires et une unité de recherches²⁹.

Dans un contexte de réformes visant à moderniser le système de santé français après la Seconde Guerre mondiale, il est possible de relier cette initiative à l'application de la loi Debré de 1958, portant création des centres hospitaliers universitaires (CHU). Cette dernière reconnaissait l'importance de la recherche médicale pour l'avancement des connaissances et l'amélioration des soins de santé, les CHU étaient donc encouragés à mener des activités de recherche dans divers domaines médicaux³⁰.

26 Voir pages 30-31

27 Voir page 33. Archives de l'AP-HP, Photographies concernant la Maison Municipale de Santé du Faubourg Saint Denis, côtes : FRAPHP075_27FI_009, FRAPHP075_27FI_017, FRAPHP075_27FI_036

28 « Loi du 9 décembre 1905 concernant la séparation des Églises et de l'État ». *Légifrance* [en ligne]. Mis à jour le 26.08.2021 [consulté le 01.06.2024]. Disponible à l'adresse : <https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/JORFTEXT000000508749>

29 Archives de la ville de Paris, Documents relatifs à l'avant projet de l'Unité de recherches de l'Hôpital Fernand-Widal, cote : 1178W/4179, janvier 1965

30 « Ordonnance n°58-1373 du 30 décembre 1958 relative à la création de centres hospitaliers et universitaires, à la réforme de l'enseignement médical et au développement de la recherche médicale ». *Légifrance* [en ligne]. Mis à jour le 23 juin 2000 [consulté le 01.06.2024]. Disponible à l'adresse : <https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/JORFTEXT000000886688>



Image personnelle, 01.2024

Le bâtiment en 2024

Un incendie en 2009 provoque la fermeture des lieux et le déplacement des laboratoires ³¹. De ce fait, les locaux restent vacants pendant plusieurs années. C'est en 2017 que le site est repéré par l'association d'aide sociale Aurore, alors en recherche d'un lieu pour y implanter un nouveau centre d'hébergement. En effet, l'hébergement d'urgence investit souvent des bâtiments inoccupés, pour une durée limitée, le temps que celui-ci retrouve une fonction. Cette entente permet aux propriétaires de voir leurs locaux entretenus, et les protéger d'éventuels squats. Le bail signé entre les deux parties stipule pour le site étudié une occupation des locaux jusqu'en 2028, période correspondant au départ progressif de l'AP-HP de ces lieux.

J'ai choisi de concentrer mon intervention architecturale sur ce bâtiment. Tout d'abord par le constat de différents désordres : accessibilité, vétusté, état sanitaire, aménagements... Et ce malgré une place importante sur le site. Situé à proximité de l'une des entrées de la parcelle, c'est aussi un point culminant du site et du quartier, un bâtiment imposant et moderne implanté au coeur de l'architecture de Labrouste. De plus, observer cette partie du site à travers le prisme d'un lieu habité, par les personnes logées au centre d'hébergement d'urgence, a confirmé mon intention de proposer un projet qui réponde réellement aux différents enjeux, et ce à plusieurs échelles.

Il existe donc un potentiel certain pour offrir de nouvelles valeurs à cet édifice délaissé, tout en donnant une nouvelle impulsion à tout le site de Fernand Widal en reconversion.

A l'image d'une tour posée sur un socle, le bâtiment ne fonctionne pas de manière unitaire, car on y trouve la cohabitation de deux activités différentes. L'AP-HP, qui occupe le sous-sol comme parking, et le rez-de-chaussée. Là où le bâti d'origine de Labrouste articulait des patios autour de la chapelle, il se voit désormais entièrement bâti, et composé de pièces aveugles, principalement des espaces de stockage.

Le rez-de-jardin est scindé, la moitié donnant sur la jardin étant occupé par la cafétéria de l'hôpital. L'autre moitié, entièrement séparée, abrite l'entrée principale du centre d'hébergement d'urgence, qui se poursuit dans les étages au dessus. L'accès au centre d'hébergement d'urgence, aussi appelé CHU, s'effectue par un portillon à côté de l'entrée de service de l'hôpital. Il conduit à des escaliers et un ascenseur, permettant de rejoindre le niveau supérieur, où se situe l'entrée. La séparation en deux du rez-de-jardin empêche le centre d'hébergement de bénéficier de cet espace extérieur.

³¹ Évènement mineur qui n'apparaît pas dans les archives. Information basée sur le témoignage de Régis Denne, Conducteur de travaux à la direction des Investissements et de la Maintenance des Hôpitaux Lariboisière et Fernand Widal, lors de sa visite guidée du site.



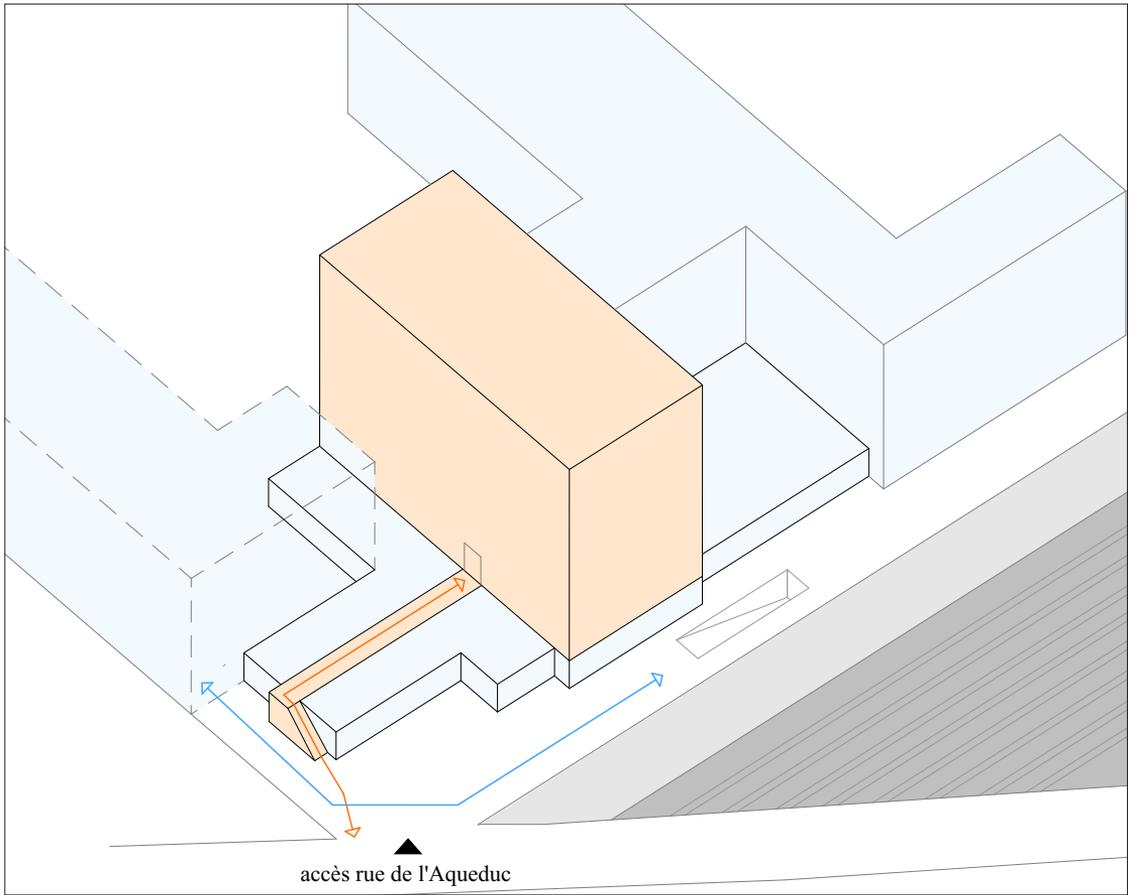
Image personnelle, 01.2024

Vue depuis la cour jardin



Image personnelle, 01.2024

Entrée rue de l'Aqueduc



- AP-HP
- circulation de véhicules
- centre d'hébergement d'urgence
- accès unique au centre d'hébergement

Un bâtiment scindé



Archives de l'AP-HP, 7 mars 1969
FRAPHP075_27F1_039

Construction du nouveau centre de recherche
Structure béton

La tour qui s'élève sur sept niveaux se compose d'un système structurel poteau-poutre en béton armé ; de l'alignement au coeur du bâtiment apparaît le système distributif central. Les angles pleins traduisent un rôle de contreventement, et les poteaux en façade montrent une trame visible, d'où naissent les percements à chaque interstice. On observe une variation du dessin à l'emplacement du noyau de circulation.

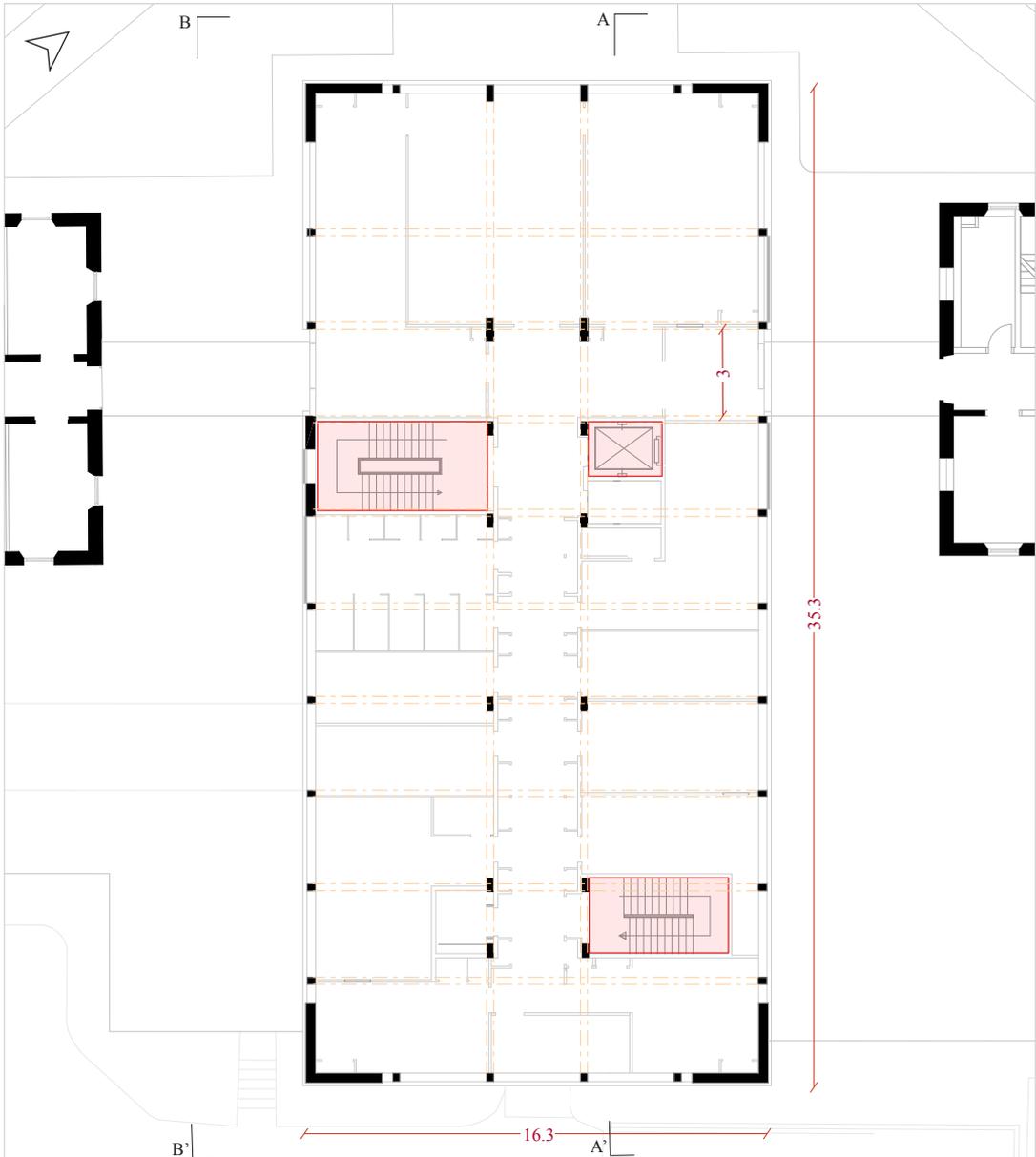
Les fenêtres aux menuiseries en métal offrent une double lecture au rythme en façade, et leur alignement régulier rappelle les fenêtres bandeaux modernes. Chaque section étant découpée en quatre vitrages, leur particularité réside dans un ouvrant sur pivot central à 45°, et des stores intégrés, hérités de la fonction première du laboratoire. Le remplissage des allèges est en parpaings, avec un revêtement en béton désactivé.

Les rez-de-chaussée bas et haut (ou rez-de-jardin), présentent un traitement différent des étages supérieurs, dont la séparation est marquée par un bandeau. Le parement en mosaïque, que l'on retrouve sur les angles contreventés, s'inscrit dans la continuité des façades minérales.

Les façades du bâtiment qui sont restées d'origines, traduisent le passage du temps et les intempéries, par leur important stade de dégradation, dû à l'absence de travaux de ravalement depuis sa construction. Le parement en mosaïque s'effrite, le béton désactivé se fissure, l'enduit des poteaux éclate et laisse apparaître les ferrailages rouillés. Des morceaux se décrochent par endroits et l'intervention de cordistes a été nécessaire pour épurer les éléments fragiles qui menaçaient la sécurité des usagers.

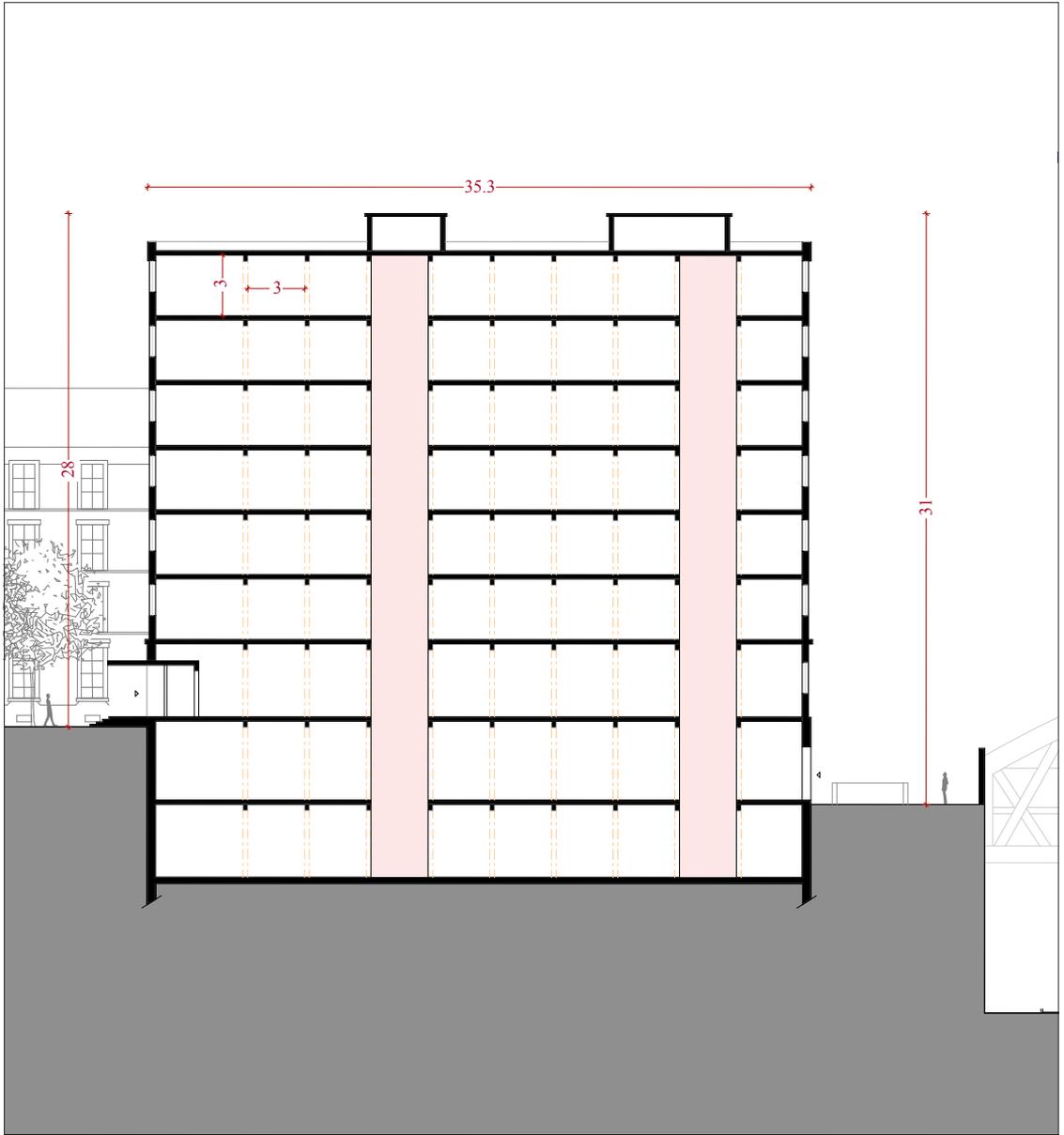
Les fenêtres en simple vitrage sont abîmées : certaines ne s'ouvrent plus et les joints qui ne sont plus étanches laissent passer l'air en continu.

Les stores, seules protections solaires n'ont jamais pu être utilisés par les occupants actuels, hors-service ou retirés. Ainsi des films UV ont été posés sur les vitres exposées, sans grande efficacité.



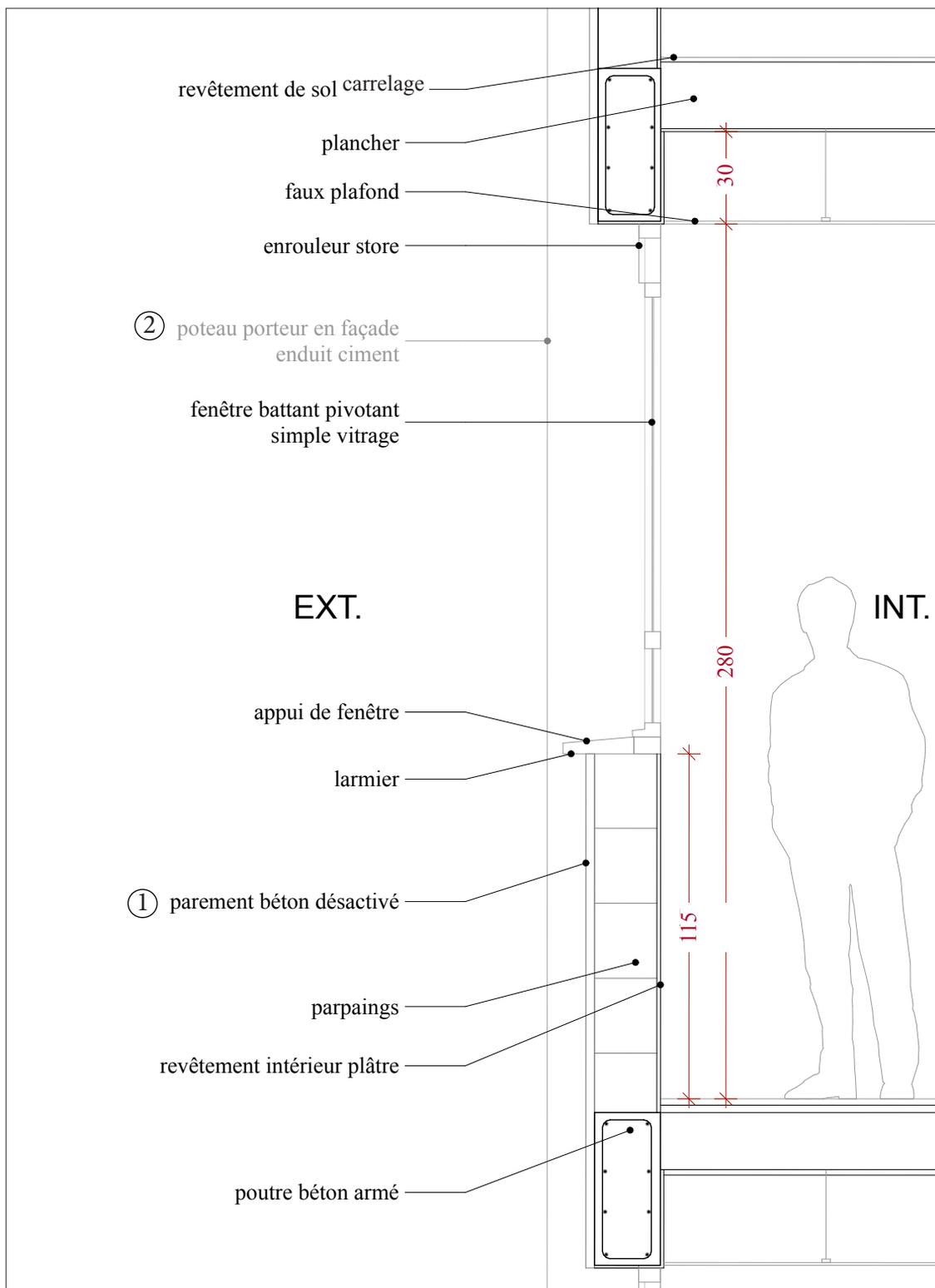
- poteau
- poutre
- noyau de circulation vertical

Plan existant : R+1
Trame structurale



- poteaux et poutres
- trame poteaux
- noyau de circulation vertical

Coupe existante AA'
Trame structurelle



Coupe façade existante : composition supposée
1/20



Extrait façade Sud

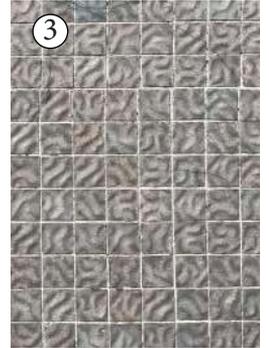
5cm



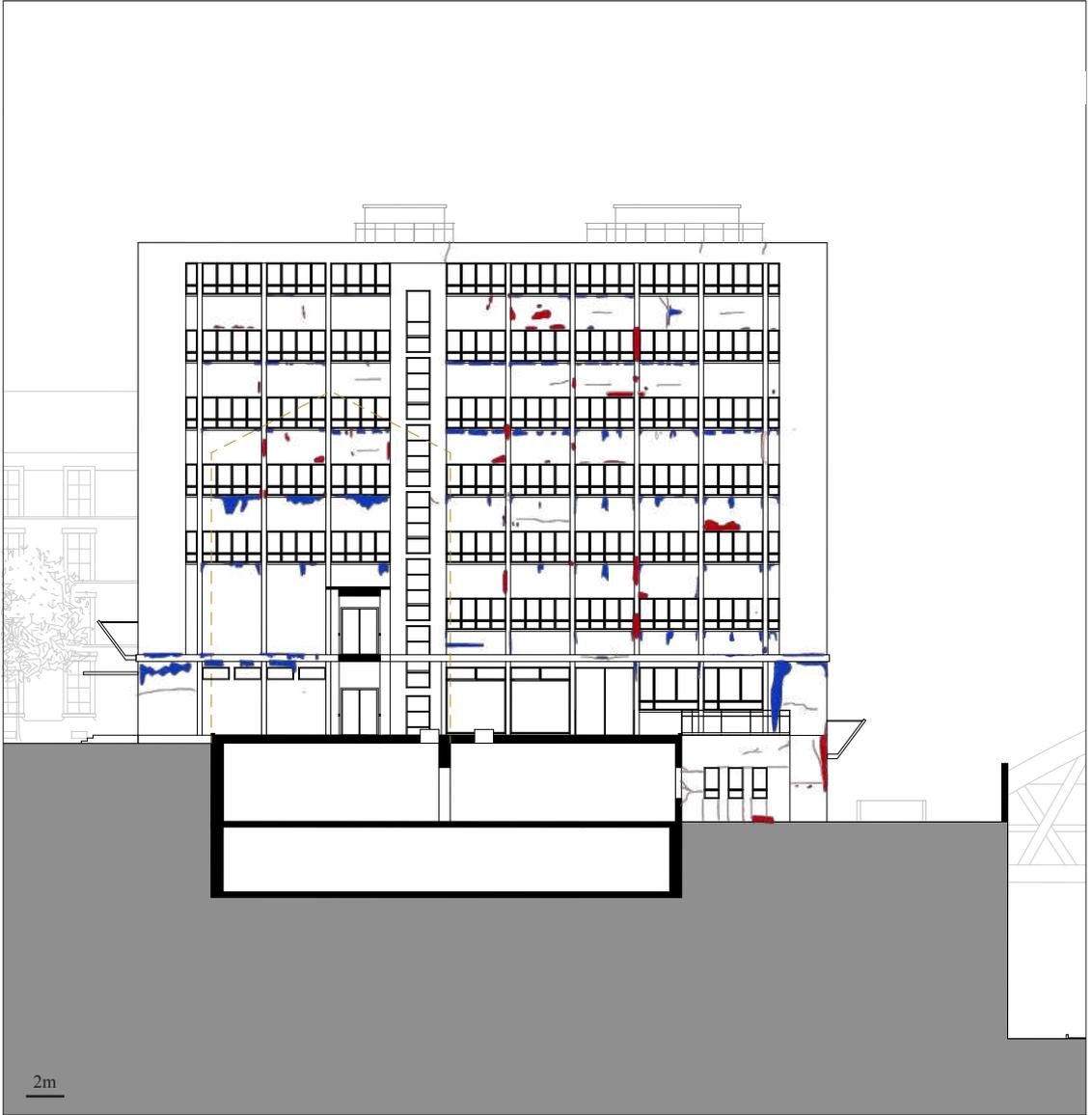
béton désactivé



enduit ciment



mosaïque



- emprise du bâtiment Demarquay
- fissure
- casse, manque
- tâche d'humidité

État sanitaire
Coupe existante BB' façade Sud

Le site abrite actuellement un centre d'hébergement d'urgence de l'association Aurore. Fondée en 1871, l'association qui compte parmi les plus grands acteurs du social en France, a pour objet « La réadaptation sociale et professionnelle des personnes que la maladie, l'isolement, les détresses morales ou matérielles, un séjour en prison ou à l'hôpital ont privées d'une vie normale », mis en oeuvre par trois axes :

- . Héberger : urgence, logements accompagnés, accueil des réfugiés et demandeurs d'asile.
- . Soigner : addiction et maladies chroniques, psychiatrie et handicap
- . Insérer : activités économiques et formations ³²

Le centre d'hébergement d'urgence, aussi appelé CHU, est une structure qui offre une mise à l'abri immédiate aux personnes sans domicile. L'admission se fait uniquement sur orientation du 115 (SIAO-Service intégré de l'accueil et de l'orientation) ou d'un travailleur social. L'hébergement est dit temporaire, en attente qu'une solution durable soit trouvée ³³.

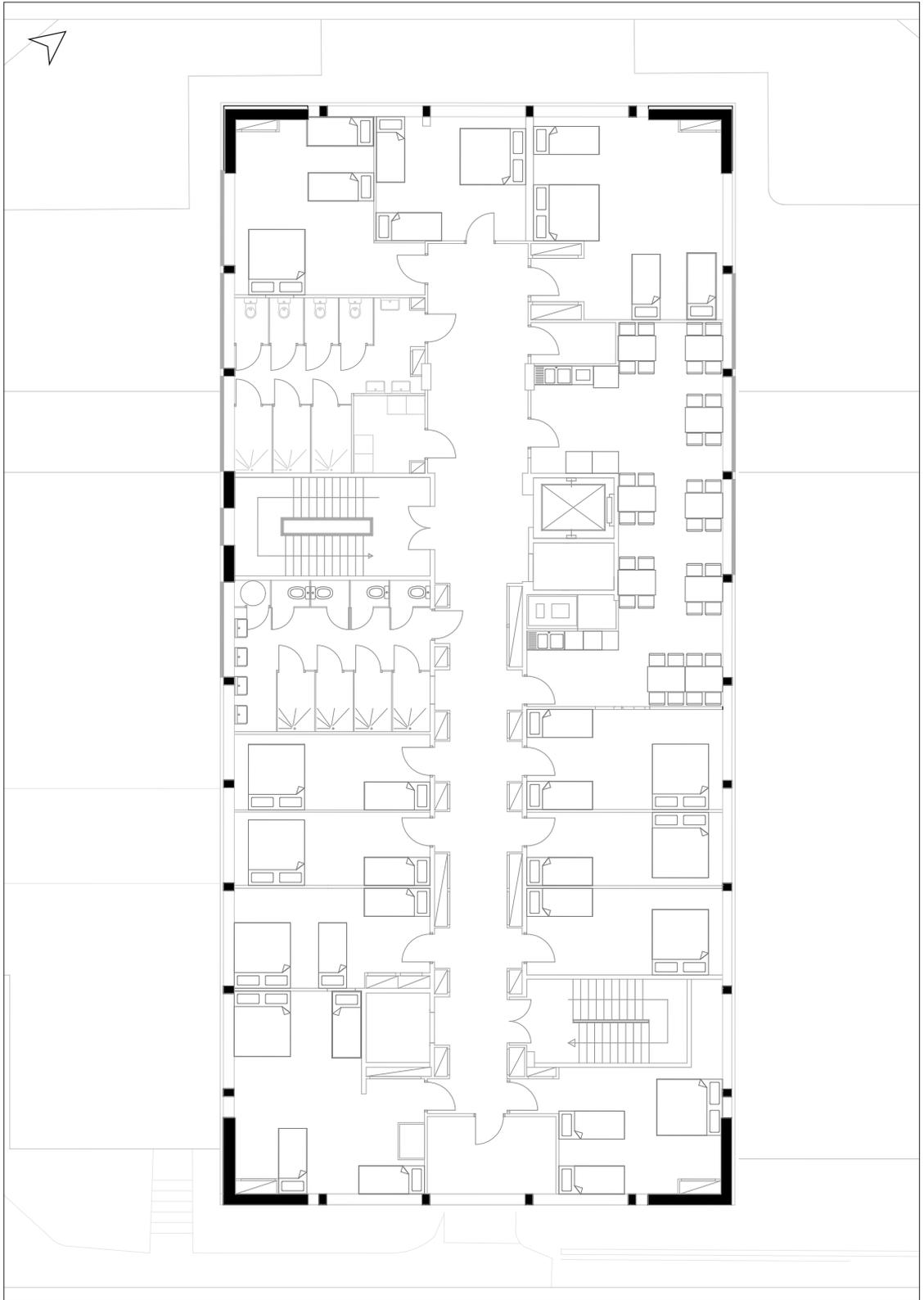
La loi DALO - Droit au Logement Opposable ³⁴, permet aux personnes mal logées d'être reconnues prioritaires afin de faire valoir leur droit à un logement ou un hébergement digne.

Art. L. 345-2-2. « Toute personne sans-abri en situation de détresse médicale, psychique et sociale a accès, à tout moment, à droit à un dispositif d'hébergement d'urgence. Cet hébergement d'urgence doit lui permettre, dans des conditions d'accueil conformes à la dignité de la personne humaine, de bénéficier de prestations assurant le gîte, le couvert et l'hygiène, une première évaluation médicale, psychique et sociale, réalisée au sein de la structure d'hébergement ou, par convention, par des professionnels ou des organismes extérieurs et d'être orientée vers tout professionnel ou toute structure susceptibles de lui apporter l'aide justifiée par son état, notamment un centre d'hébergement et de réinsertion sociale, un hébergement de stabilisation, une pension de famille, un logement-foyer, un établissement pour personnes âgées dépendantes, un lit halte soins santé ou un service hospitalier. L'hébergement d'urgence prend en compte, de la manière la plus adaptée possible, les besoins de la personne accueillie, notamment lorsque celle-ci est accompagnée par un animal de compagnie. »

³² « Présentation Association Aurore ». « Stratégie patrimoniale ». *Aurore Association*. [consulté le 17.05.2024]. Disponible à l'adresse : <https://www.aurore.asso.fr/association>

³³ « Centre d'hébergement d'urgence ». *Service social* [en ligne]. [consulté le 13.05.2024]. Disponible à l'adresse : <https://service-social.com/centre-dhebergement-durgence/>

³⁴ « Loi n° 2007-290 du 5 mars 2007 instituant le droit au logement opposable et portant diverses mesures en faveur de la cohésion sociale ». *Légifrance* [en ligne]. Mis à jour le 29.07.2023 [consulté le 01.06.2024]. Disponible à l'adresse : <https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/JORFTEXT00000271094>



AP-HP

Plan d'étage courant existant : R+2

1/200

Art. L. 345-2-3. « Toute personne accueillie dans une structure d'hébergement d'urgence doit pouvoir y bénéficier d'un accompagnement personnalisé et y demeurer, dès lors qu'elle le souhaite, jusqu'à ce qu'une orientation lui soit proposée. Cette orientation est effectuée vers une structure d'hébergement stable ou de soins, ou vers un logement, adaptés à sa situation. »³⁵.

« De nos jours, l'hébergement d'urgence tend à proposer des réponses de plus en plus transdisciplinaires offrant une première solution de logement mais aussi un suivi administratif, médical, scolaire ou professionnel par exemple. Face à la complexité d'en confier la gestion à un seul ministère, la Délégation Interministérielle à l'Hébergement et à l'Accès au Logement (DIHAL) est créée en 2010. Ayant pour objectif de réduire le nombre de sans-abri et de sans-domicile dans le pays, celle-ci est responsable de la politique publique d'hébergement ainsi que de l'accès et du maintien dans un logement pérenne »³⁶.

L'analyse socio-démographique la plus récente, réalisée par l'INSEE en 2012, recensait près de 143 000 personnes sans-domicile en France métropolitaine. Des chiffres qui ont doublé en 10 ans³⁷. En 2023, la Fondation Abbé Pierre estime à 330 000 le nombre de personnes sans-domicile en France. Les sans-domiciles représenteraient ainsi 0,5% de la population française³⁸. La prochaine étude de l'INSEE, en 2025, permettra d'actualiser ces données et constater l'évolution de la situations du sans-abrisme³⁹. Selon l'étude nationale menée par la DREES en 2021, sur l'ensemble des places disponibles tant temporaires que permanentes en Île-de-France, 57% des personnes accueillies en centre d'hébergement d'urgence sont des hommes seuls sans enfants, et 43% des femmes. 16 % des adultes hébergés sont des personnes seules avec enfant(s), essentiellement des mères isolées. 33% ont moins de 18 ans

D'après les chiffres de la DRESS⁴⁰, les personnes accueillies resteraient 18 mois au sein d'un établissement d'hébergement, mais la durée de séjour varie grandement d'un type de structure à un autre. 81% des personnes sans domicile ne disposent pas de la nationalité française. 98% des sans-abris pris en charge bénéficieraient de la couverture maladie, ainsi sujets à recevoir des soins médicaux.

35 « Code de l'action sociale et des familles, Article L345-2-2 ». *Légifrance* [en ligne]. [consulté le 01.06.2024]. Disponible à l'adresse : https://www.legifrance.gouv.fr/codes/article_lc/LEGIARTI000037670338/2022-04-14

36 DE PRIESTER, Raphaëlle. *Hospitalité & hébergement : quelle hospitalité dans les centres d'hébergement d'urgence en Île-de-France*. Mémoire de Master en Architecture, sous la direction de Sylvia Lacaisse, ENSAPVS, 2024, 310 pages. p. 58

37 LEBRÈRE, Alexandre. MARPSAT, Maryse. YAOUANCQ, Françoise. [et al.] « L'hébergement des sans-domicile en 2012 », *INSEE* [en ligne]. Publié le 02.07.2013 [consulté le 13.05.2024]. Disponible à l'adresse <https://www.insee.fr/fr/statistiques/1281324>

38 FAURE, Pierre. « L'état du mal logement en France 2023 » [pdf]. In : *Fondation Abbé Pierre*. Disponible à l'adresse : https://www.fondation-abbé-pierre.fr/sites/default/files/2023-01/REML2023_CAHIER4_Les%20chiffresdumallogement.pdf

39 « Enquête sans-domicile, étude auprès des personnes fréquentant des services d'aide », *INSEE* [en ligne]. Publié le 30.05.2024 [consulté le 01.06.2024]. <https://www.insee.fr/fr/information/7634303>

40 CARUSO, Anthony. « 200 000 personnes accueillies en centre d'hébergement début 2021 », *DREES* [en ligne]. Publié le 11.10.2023 [consulté le 13.05.2024]. Disponible à l'adresse : <https://drees.solidarites-sante.gouv.fr/publications-communique-de-presse/les-dossiers-de-la-drees/200-000-personnes-accueillies-en-centre>



Image personnelle, 04.2024

Accès vers la passerelle
Le RDC occupé par l'hôpital, l'entrée située au niveau supérieur

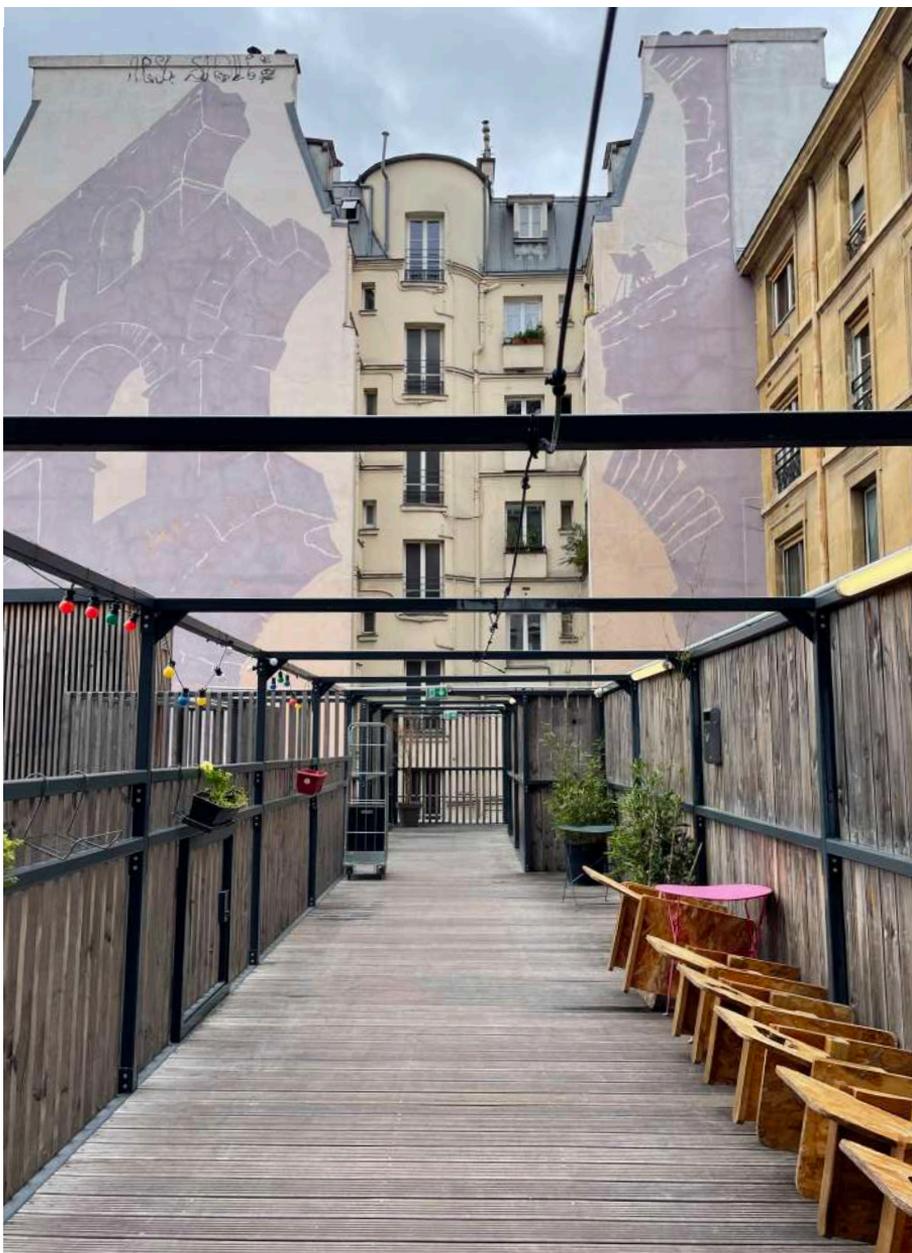


Image personnelle, 04.2024

Passerelle d'accès sur le rez-de-chaussée
Accessible par des escaliers ou ascenseur PMR



Image personnelle, 04.2024

Couloir central
Dessert toutes les pièces à chaque étage

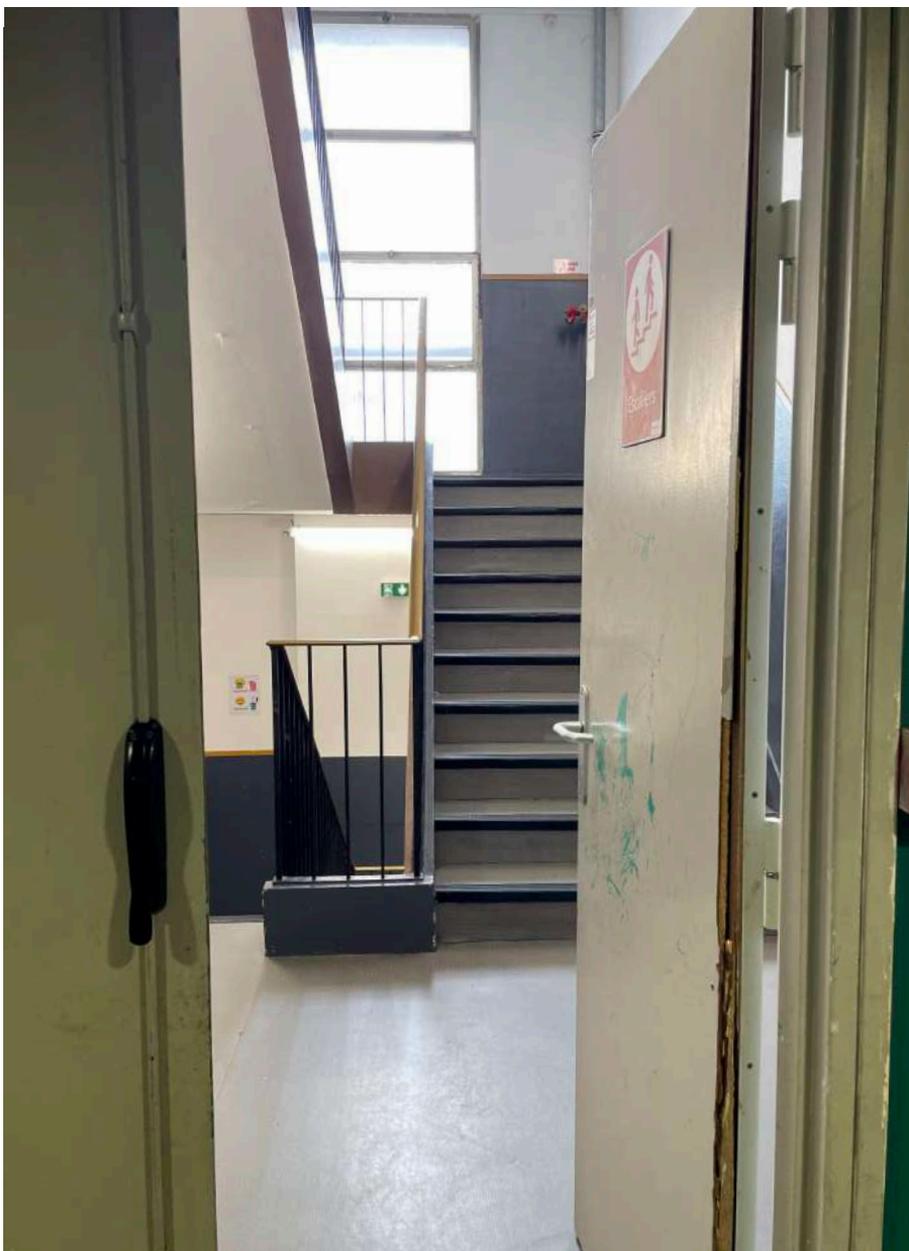


Image personnelle, 04.2024

Cage d'escalier
Éclairée grâce à l'ouverture en façade



Image personnelle, 04.2024 **Chambre disponible pour trois personnes isolées ou une famille
Simplement équipée de lits à l'arrivée des personnes logées**



Image personnelle, 04.2024

Chambre partagée par deux mères et leur enfant
Les pièces sont encombrées, et les rideaux restent tirés



Image personnelle, 04.2024

Cuisine partagée
Espace repas commun et équipements à disposition



Image personnelle, 04.2024

Salle commune
Utilisée pour les activités et comme salle de jeux, vue sur le jardin



Image personnelle, 04.2024

Vue panoramique sur le toit, ici vers le Nord
On peut notamment y voir la butte Montmartre ou la Tour Eiffel

Lors de ma première visite de site, j'ai pu réaliser des entretiens avec différents travailleurs sociaux de l'association. Linda Mokri, coordinatrice du site, et Stéphanie Ngatcha, responsable logistique et intendance, ont accepté de répondre à mes questions. Leur usage quotidien des lieux les rend plus à même de cerner les désordres du bâtiment actuel ; leur témoignage est donc important pour en saisir les réelles problématiques.

L'association déploie sur le site une trentaine de salariés, dont une grande majorité de travailleurs sociaux. Appelé « CHU Lumières du Nord », le centre d'hébergement accueille un public mixte : des hommes et des femmes.

La directrice d'activité croit en la mixité des publics, dans une idée d'avoir une illustration de la vie, et cette altérité qui existe, il vaut mieux la faire exister au sein d'un même lieu et créer à petite échelle ce qu'on retrouve dans la société civile en dehors de la protection sociale.
Linda

Comme le montrent les données citées plus haut, les hébergés sont en majorité issus d'un parcours migratoire. Différentes ethnies sont donc représentées, de l'Afrique de l'Ouest à l'Europe de l'Est. On trouve au centre deux profils : les personnes isolées, qui vont partager une chambre jusqu'à quatre personnes, et les familles avec enfants qui occupent ensemble une même pièce. La capacité d'accueil est de 264 couchages, répartis dans 70 chambres.

Comme expliqué lors de l'entretien avec Linda Mokri, coordinatrice sur le site, l'Association ne désigne pas elle-même son public hébergé, c'est la DRIHL-Direction régionale et Interdépartementale de l'Hébergement et du Logement qui, selon les besoins et la situation du sans-abrisme dans la capitale, fournit des financements pour un nombre de profils spécifiques.

C'est toujours le dilemme, la capacité d'accueil on ne la choisit pas, on est financés pour accueillir tant de personnes et ensuite on adapte les répartitions selon les surfaces des chambres. Linda

Les quotas sont donc susceptibles d'évoluer au fil du temps. Par exemple, depuis deux ans, le centre a intégré une nouvelle unité comprenant un accueil SAS-Service d'Accès aux Soins, destiné aux femmes en situation de périnatalité. Cela en réponse aux polémiques révélant la situation des femmes précaires prises en charge à la maternité de l'hôpital Lariboisière ⁴¹.

41 RAULIN, Nathalie. « La maternité Lariboisière, la vitrine de la honte ». *Libération* [en ligne]. Publié le 26 septembre 2019 [consulté le 02.04.2024]. Disponible à l'adresse : https://www.liberation.fr/france/2019/09/26/la-maternite-de-lariboisiere-vitrine-de-la-honte_1753661/

Chacun des six niveaux comporte différentes chambres, des sanitaires communs genrés, et au minimum un bureau de travailleur social d'Aurore, « pour garder une présence » (Stéphanie Ngatcha, Responsable logistique).

Quelques espaces communs sont mis à disposition : des cuisines partagées, très appréciées des hébergés, et une salle commune, qui sert aux événements et de salle jeux pour les enfants.

Si besoin on utilise aussi la salle de réunion à côté, mais c'est trop petit pour 300 personnes. Stéphanie

Également des lieux de sociabilité, les espaces partagés permettent aux habitants de sortir de leur chambre pour partager des moments à plusieurs, autour des activités encadrées par l'association ou des intervenants.

Enfin, les travailleurs de l'association relèvent un manque important de surface de stockage, insuffisant pour les besoins d'un centre de cette taille, ce qui les pousse à investir des espaces inadaptés pour entreposer du matériel.

En abordant des questions de confort au sein du bâtiment, les fenêtres, datant de la construction du bâtiment en 1969, reviennent comme première problématique évoquée par les employés de l'association, et les occupants eux-mêmes.

Si on avait pu révolutionner les choses sur ce bâtiment, on aurait refait toutes les fenêtres. C'est très très mal isolé. Les nuisances sonores on en parle chaque année. Linda

Les quais de la gare sont juste là, on entend toutes les annonces sonores, le pire c'est l'été quand on ouvre les fenêtres. Stéphanie

Très peu adapté aux bureaux et aux chambres qui s'y trouvent pourtant, l'absence de vis à vis au dessus des voies ferrées permet néanmoins d'avoir une vue dégagée et des pièces lumineuses.

Il y a aussi la question du confort en termes de températures parce qu'il fait très froid en hiver et très chaud en été. Avec les façades vitrées on a mis des films sur les fenêtres donc ça a un peu réduit la température mais bon... Linda

Par sa construction il y a près de soixante ans, et son ancienne fonction de laboratoire, l'isolation thermique du bâtiment est aujourd'hui inadaptée aux exigences de confort pour des logements, notamment durant les périodes froides où les températures chutent aussi à l'intérieur. De même, l'absence de protection solaire en façade entraîne de fortes chaleurs à l'intérieur des pièces exposées en été.

Lors de ma première visite de site, j'étais étonnée que le bâtiment ne comporte qu'un seul ascenseur, contre deux indiqués sur les plans fournis par l'AP-HP.

Un deuxième ascenseur ? On en a jamais eu ici, c'est fou que ça ait disparu. Ça nous aurait été d'une grande utilité. Avec les salariés on est près de 300 personnes ici... Linda

Le couloir central qui dessert toutes les pièces est aveugle sans vues ni lumière. Large, il devient un lieu de vie informel : les enfants courent, les gens se croisent et discutent.

Dans les chambres, simplement équipées de lits à l'arrivée des personnes hébergées, les occupants se débrouillent par leurs propres moyens pour stocker leurs affaires, et se créer de l'intimité dans des chambres partagées. Les occupants s'approprient l'espace en ajoutant des effets personnels et recréer un espace accueillant. Il en résulte des pièces très encombrées, où s'entassent les valises et les effets personnels. Même en pleine journée, la plupart des rideaux restent fermés et laissent la chambre dans le sombre.

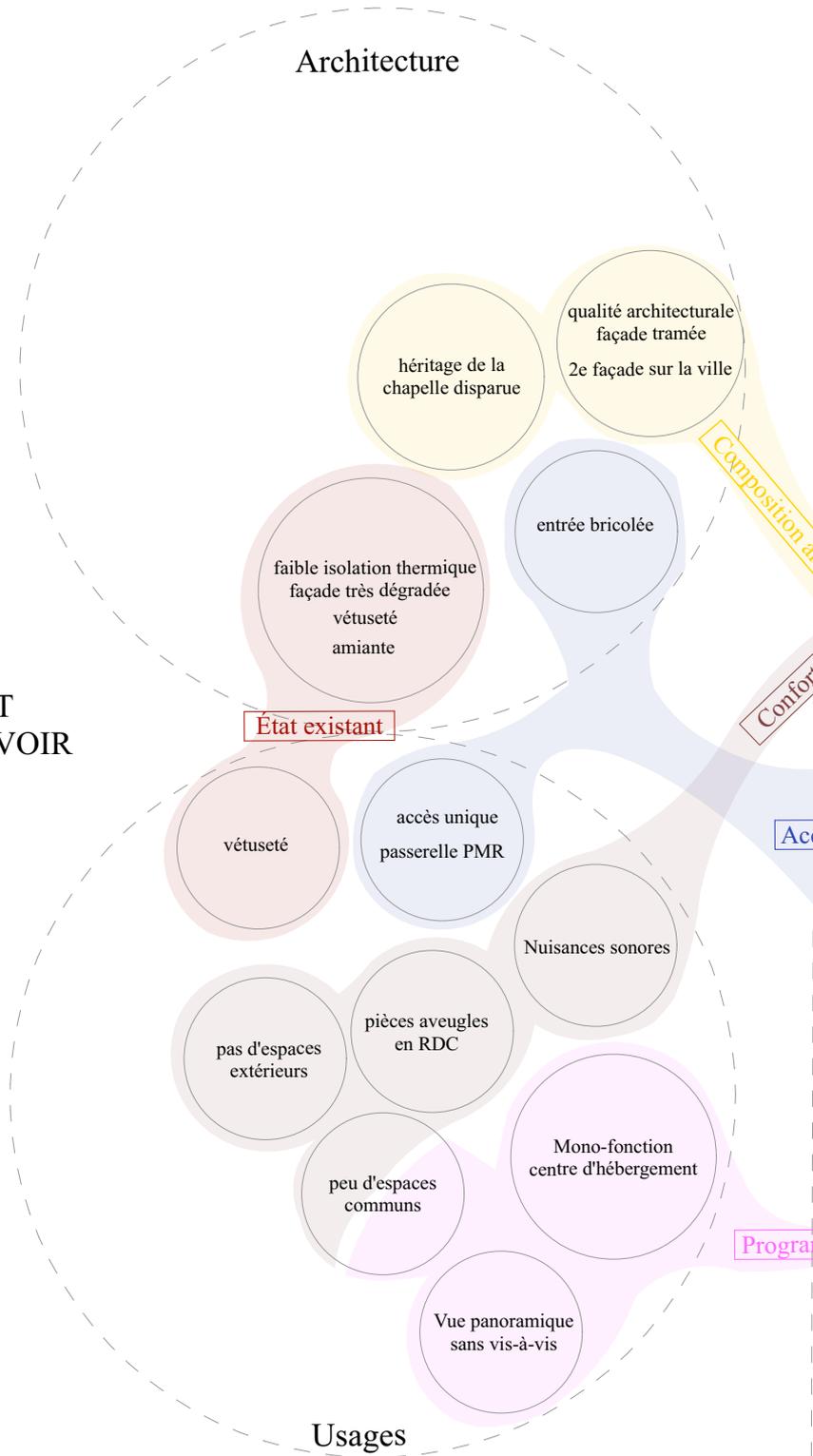
Est relevé également l'absence d'espaces extérieurs ; les habitants et les enfants passent ainsi la majorité de leur temps dans leur chambre, bien que le bâtiment soit construit sur la cour jardin, qui leur est inaccessible.

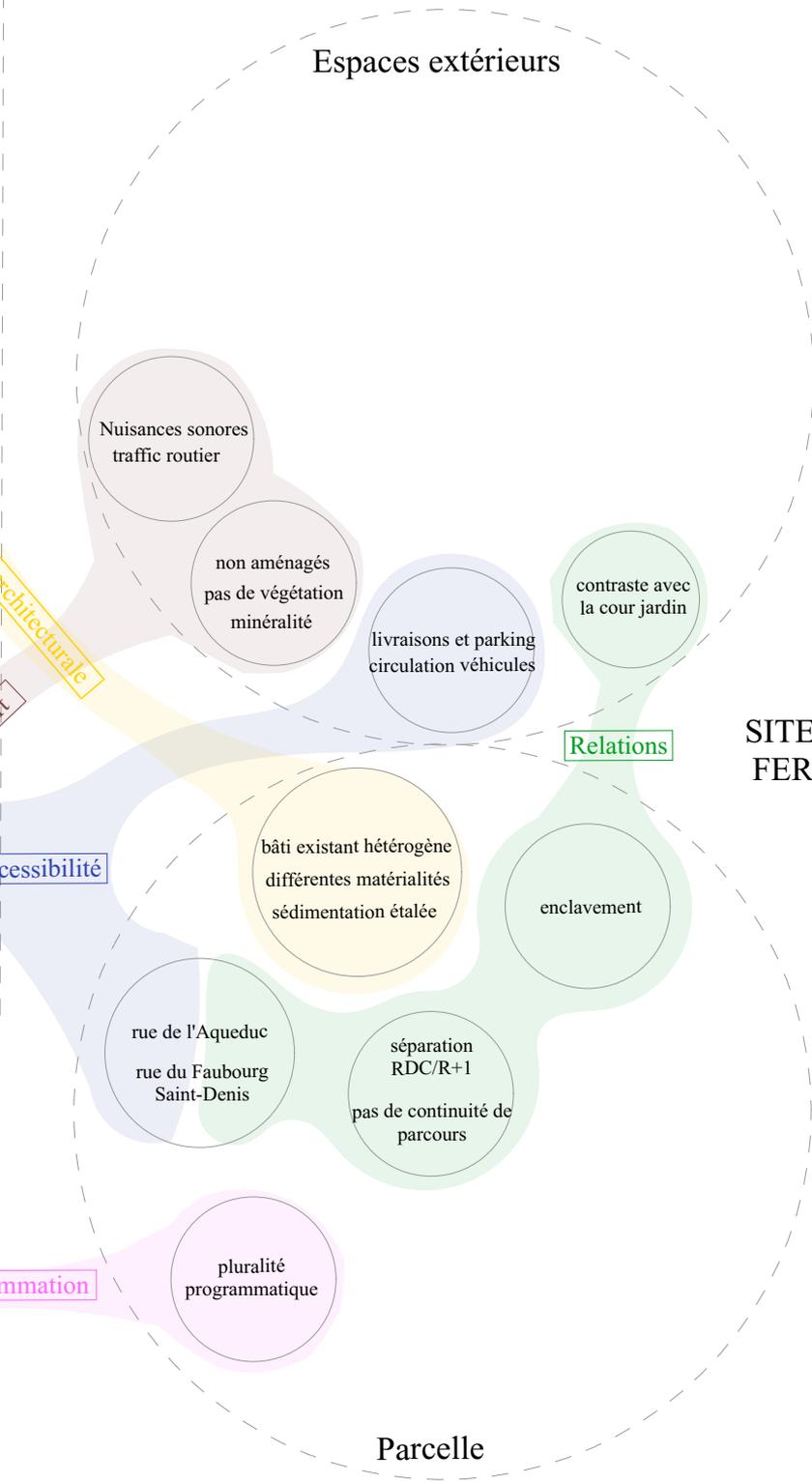
On ne peut pas bénéficier du jardin, les enfants ne peuvent pas sortir et ils se retrouvent à jouer sur la passerelle d'entrée, c'est pas toujours évident. Stéphanie

Il faut aussi noter que l'absence d'accès supplémentaire interroge sur la sécurité incendie en cas d'évacuation. Aujourd'hui seule l'entrée au premier étage leur permet de sortir.

Ces témoignages et observations constituent des pistes de travail pour penser des aménagements qui répondent aux besoins des usagers. Il est donc nécessaire d'interroger les moyens de créer un nouveau lieu d'hospitalité en ces murs, pour proposer une réponse adaptée.

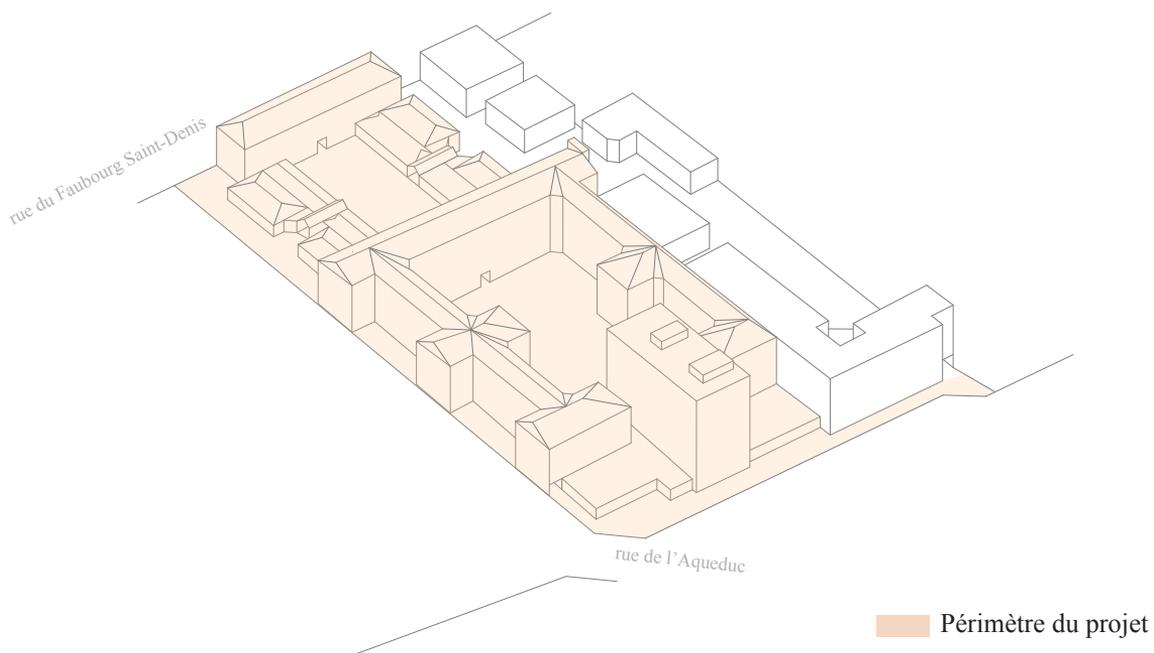
BÂTIMENT MAURICE DUVOIR





**SITE HOSPITALIER
FERNAND WIDAL**

3. AU-DELÀ DE L'HÔPITAL : INTENTIONS URBAINES ET ARCHITECTURALES



Ouvrir la parcelle à la ville, créer la traversée

L'hôpital Fernand Widal bien qu'accessible aux visiteurs, reste aujourd'hui un lieu fermé à la ville. En effet, nombre de parisiens ne soupçonnent pas l'existence des grandes cours jardins derrière ses façades. Le changement de destination du site, suite au départ des fonctions hospitalières, interroge sur l'évolution de cette parcelle de 18 000 m² au coeur de la capitale.

Ouvrir le site à la ville en l'intégrant à l'espace public, permettrait d'offrir une nouvelle circulation piétonne dans la continuité du quartier. En alternative aux rues adjacentes et l'omniprésence des voitures, le parcours à travers le site Fernand Widal offre un cheminement atypique à travers le tracé ancien d'un hôpital historique. Avec sa succession de cours ouvertes accessibles par des porches, et marqué par un calme ambiant, l'intérieur de la parcelle offre une respiration au promeneur qui contraste avec l'effervescence du quartier.

Le projet se concentre sur la partie historique de l'hôpital c'est à dire le tracé original de Labrouste et ses différentes évolutions. Il fonctionne cependant avec la partie voisine qui rassemble les bâtiments les plus contemporains, et ses espaces extérieurs communicants.

1. L'entrée

Il est dans un premier temps nécessaire de repenser l'accessibilité, en utilisant l'actuel « arrière » comme point de départ d'une nouvelle organisation. Requalifier cette entrée secondaire, uniquement dédiée à l'accès de véhicules, où a également été aménagée l'entrée du centre d'hébergement d'urgence.

La rue de l'Aqueduc et son affluence quotidienne ne laisse pas de doute sur la création d'un second point d'attraction au site. En parallèle du porche de l'entrée principale rue du Faubourg Saint-Denis, étroit et plutôt discret, il s'agit ici de proposer une alternative plus généreuse et ouverte, qui invite les passants à emprunter un chemin différent.

Dans un souci de logistique, l'accès aux voitures ne peut pas être totalement condamné. Cependant, déplacer la rampe de parking, située en plein centre de la voie, vers la ruelle intérieure située le long de l'hôpital, permettrait de concentrer les passages de véhicules et ainsi dégager une voie entièrement piétonne. L'accès latéral rue du Faubourg Saint-Denis assure une première entrée de véhicules sur le site, tandis que la rue de l'Aqueduc amène au parking souterrain dédié au stationnement.

2. La traversée

Pour assurer un parcours continu à travers le site, permettant de relier la rue de l'Aqueduc à la rue du Faubourg Saint-Denis, il est important de créer une liaison traversant l'îlot de part et d'autre. La partie annexée en 1970, s'inscrivant déjà dans un cheminement continu, c'est la partie historique qui requiert une ouverture dans le prolongement du tracé existant.

Après avoir emprunté le porche d'entrée et la cour d'honneur, vient ensuite la cour jardin qui marque l'aboutissement de cet axe principal, face à la tour en fond de parcelle. En continuant jusqu'à la limite parcellaire, aboutissant à proximité de l'accès rue de l'Aqueduc, on obtient une véritable ligne de traversée.

On peut ainsi imaginer la continuité d'un espace piéton le long des voies ferrées, même au-delà de ses limites parcellaires en passant devant le bâtiment voisin, l'ancien couvent des Petites Soeurs des Pauvres, pour ainsi rejoindre la rue Philippe de Girad et le reste du quartier.

3. Le parcours

En observant le plan d'archive dessiné par l'architecte Théodore Labrouste ⁴², on constate que dans l'organisation initiale de l'hôpital, un chemin de ronde parcourait toute la périphérie de la parcelle. La partie sud existe encore, aujourd'hui ruelle interne qui assure la liaison latérale sur la parcelle. Suite à l'annexion du terrain voisin en 1965, le chemin nord a en revanche disparu.

En parallèle, on retrouve autour de la cour d'honneur, une circulation sous portiques. La cour accueillant des véhicules, la périphérie couverte permet de desservir les bâtiments latéraux en protégeant les circulations piétonnes, tant des voitures que des intempéries. Le parcours extérieur permet également d'apprécier la cour et l'architecture de l'hôpital, le long du cheminement couvert.

En lien avec la mémoire du site et son ancien chemin de ronde, et dans la continuité du portique historique, il serait intéressant de proposer une réinterprétation de ce système distributif. En effet, l'inversion du procédé périphérique, restitué à l'intérieur de la parcelle, permettrait une liaison continue et cohérente tout au long du parcours, assurant un confort d'usage en desservant les différents espaces bâtis et les cours extérieures. Une alternative au chemin non protégé, qui peut s'avérer inadapté pour des personnes à mobilité réduite, ou utilisant des poussettes.

42 Voir pages 30-31

4. Le paysage

Le site s'inscrit dans une relation plein-vide importante en articulant ses bâtiments autour d'espaces extérieurs ouverts. De la cour minérale à la cour jardin, différentes séquences sont proposées par le parcours interne. Comme vu précédemment, les espaces végétalisés constituent une vraie ressource pour la qualité de vie des habitants en milieu urbain. Encore trop peu présents dans le 10^e arrondissement de la capitale ⁴³, il serait donc favorable d'en faire profiter le quartier et la ville.

Intervient donc la question de l'aménagement paysager, pour assurer une qualité spatiale mais également le confort d'usage. Il est important de préciser que les sols du site sont en pleine terre, même dans la cour minérale au revêtement bitumeux. Il s'agit ici d'une vraie opportunité de pouvoir y travailler la végétalisation et la biodiversité.

Ainsi, repenser la cour d'honneur minérale, consisterait à décaisser le sol actuel pour y retrouver la pleine terre, et végétaliser la cour. Un moyen d'améliorer le confort thermique en luttant contre l'effet d'îlot de chaleur, et s'inscrire dans la continuité d'un parcours végétal.

Ensuite, la cour jardin et son allée centrale de marronniers, pourrait être étoffée d'une plus grande diversité d'essences plantées. En articulant des stratifications de différentes hauteurs, allant des arbustes aux parterres fleuris, c'est enrichir la palette végétale du jardin et stimuler les sens des usagers. De même, varier les plantations profite au développement des écosystèmes locaux.

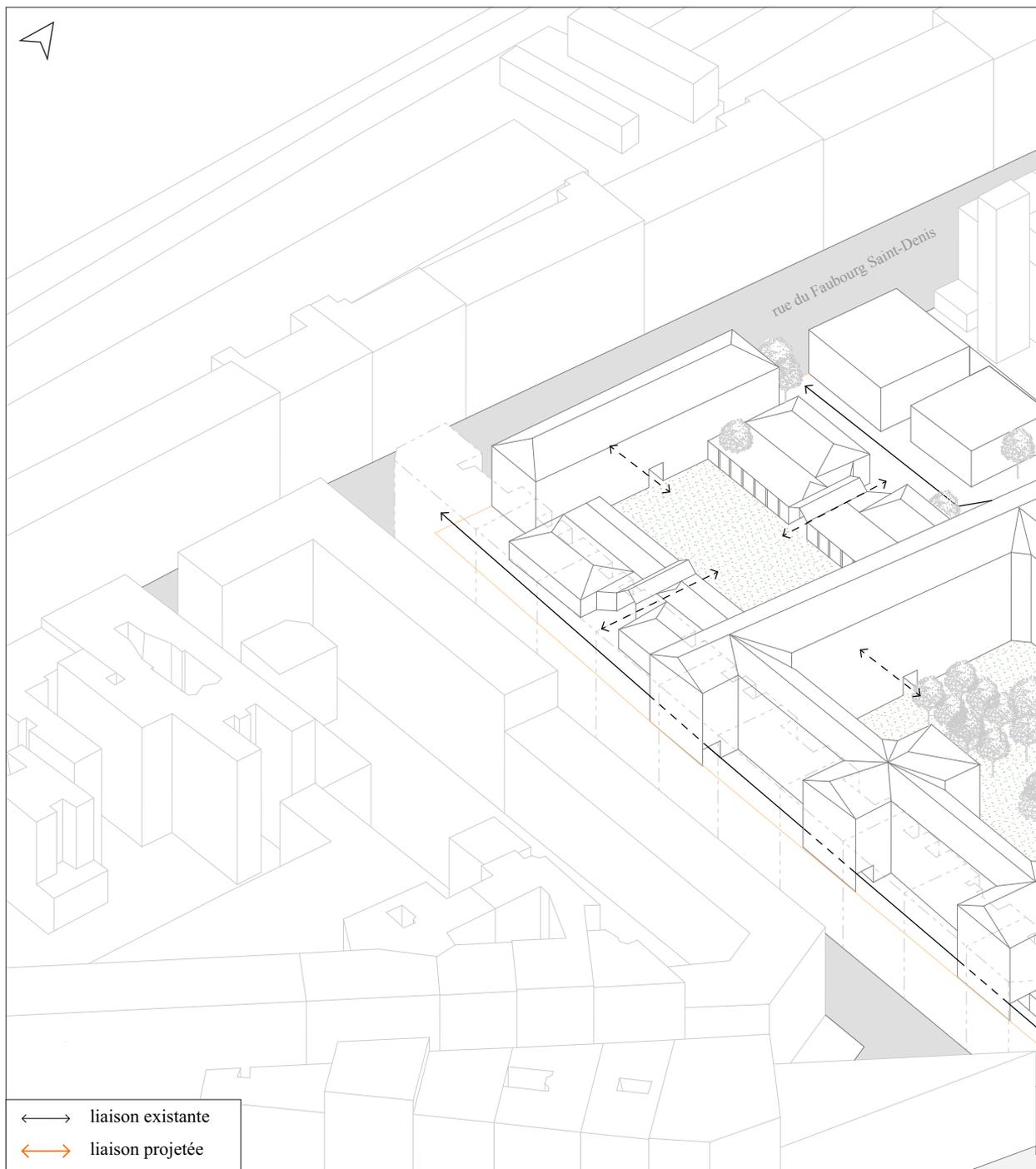
Enfin, repenser la voie de service longeant les voies ferrées, aménagée en promenade, en végétalisant l'espace entièrement minéral, permettrait de transformer cet espace en un lieu accueillant et agréable à pratiquer.

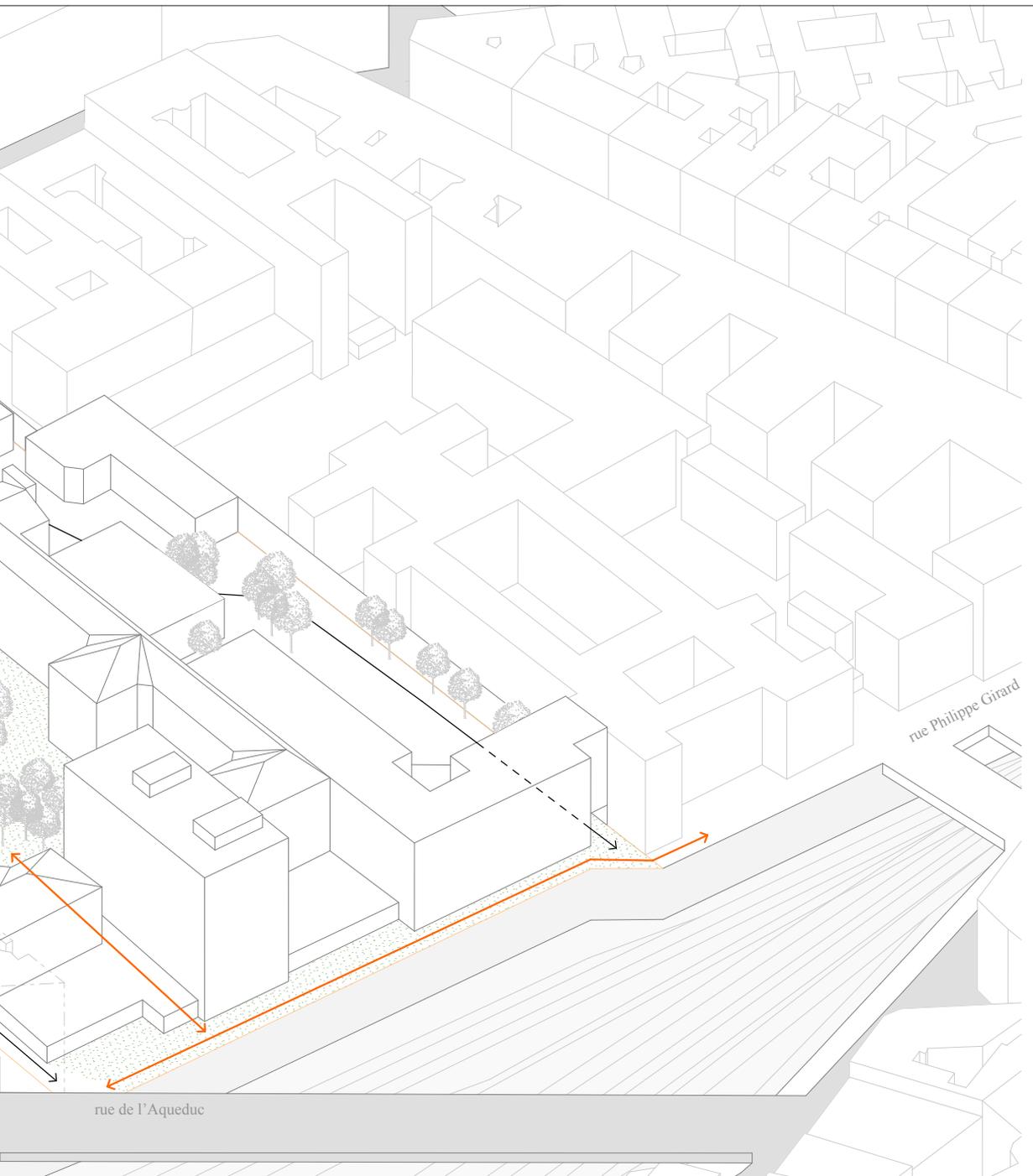
Le mur, limite forte séparant des voies en contrebas, apparaît comme un élément brut par sa matérialité peu chaleureuse et sa longueur imposante. Convertir le mur de pierre stérile en un mur biodiversitaire, qui par définition accueille le vivant, serait le moyen d'utiliser sa présence forte à bon escient. Le concept développé par Delphine Lewandowski ⁴⁴ avec l'agence Chartier Dalix ⁴⁵ consiste à fixer un appareillage de pierres sèches comprenant du substrat fertile et pouvant y accueillir diverses plantes. La végétation se développe de manière autonome sur le plan vertical et s'étoffe au fil du temps et des saisons.

⁴³ « Synthèse du diagnostic territorial 10^e arrondissement ». APUR [pdf]. Publié en 04.2021 [consulté le 10.06.2024]. Disponible à l'adresse : https://www.apur.org/sites/default/files/07_plu_diagnostic_territorial_10e_arr.pdf.

⁴⁴ LEWANDOWSKI, Delphine. Murs biodiverses, une architecture support de biodiversité : définition et étude théoriques, techniques et biologiques. Thèse de doctorat en Architecture, sous la direction de Robert Le Roy et Philippe Clergeau, Université Paris-Est, 2023, 368 pages. Disponible à l'adresse : <https://theses.hal.science/tel-04536164>. Voir annexes

⁴⁵ « Accueillir le vivant : une recherche ». Chartier-dalix [en ligne]. [consulté le 02.06.2024]. Disponible à l'adresse : <https://www.chartier-dalix.com/fr/ressources/accueillir-vivant-recherche>. Voir annexes





Circulations projetées

La mémoire du soin, nouveaux horizons programmatiques

Un site aussi vaste implique d'être repensé dans sa globalité pour assurer cohérence et complémentarité de ses fonctions projetées. Repenser cet ensemble bâti pour accueillir une mixité programmatique c'est ouvrir à la ville un lieu de vie partagé, accueillant la diversité sociétale.

La mixité sociale se construit indirectement, il faut donc mettre en place des instruments vecteurs, qui s'expriment notamment par la mixité spatiale et l'articulation des programmes. Il s'agit de penser le lieu de la rencontre, où la question du seuil devient le lieu des possibles.

A cela s'ajoute la mémoire du soin, au cœur du site hospitalier depuis plus de 150 ans. Avec les évolutions de la société contemporaine à nos jours, il est possible de réinterroger la question du soin au-delà de l'hôpital. En effet, il existe de nombreuses structures mobilisant une démarche de soin à la personne, sans s'inscrire pour autant dans une fonction hospitalière.

Il s'agit donc de mobiliser l'imbrication de plusieurs éléments autour de différentes typologies de logements, dont du logement social et des logements dits spécifiques destinées aux personnes âgées, et thérapeutiques. Dans cette démarche, le centre d'hébergement d'urgence présent sur le site peut conserver son implantation.

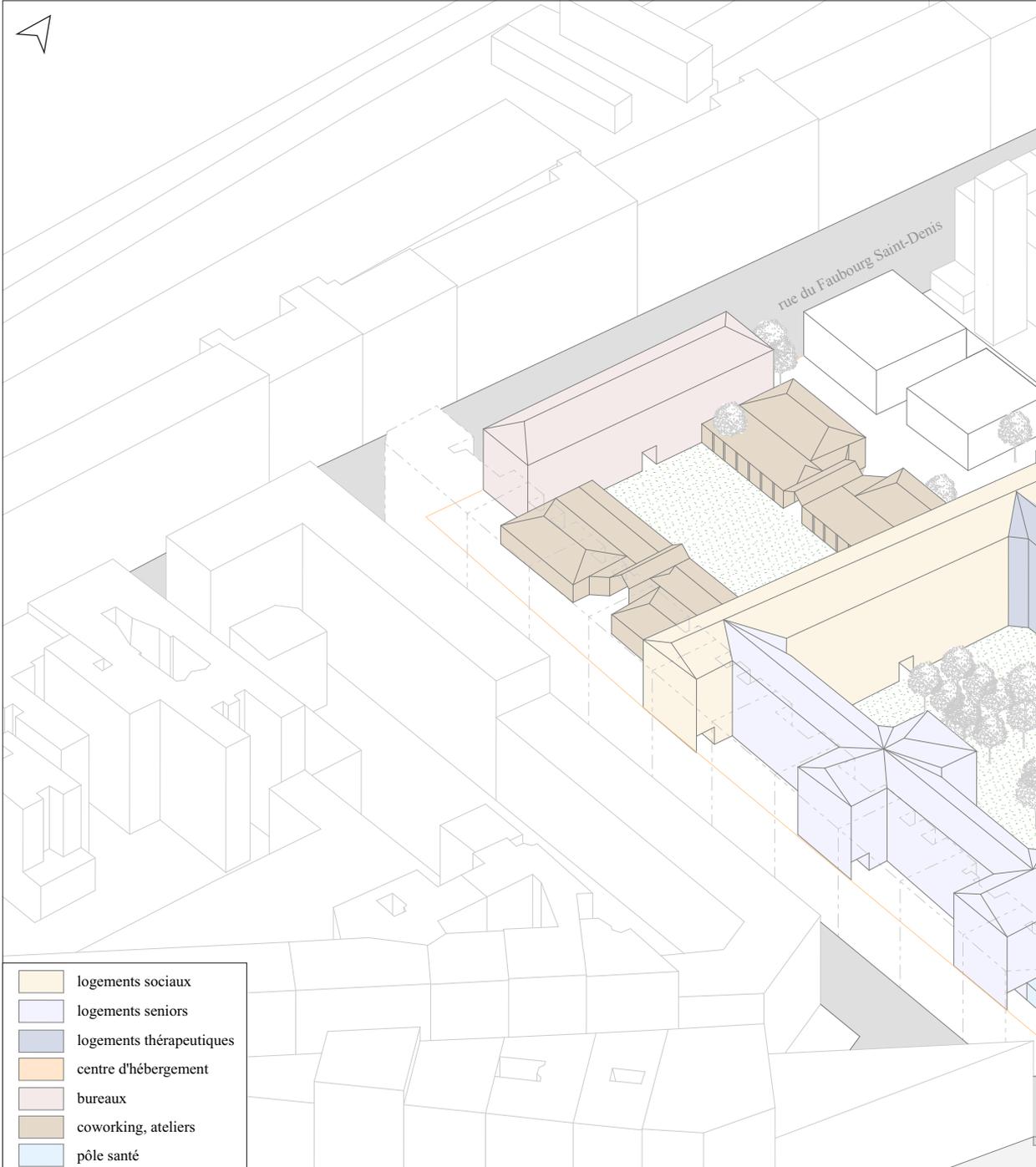
Pour conserver une présence médicale, et bénéficier aux personnes logées au centre d'hébergement d'urgence, tout comme aux habitants du site et du quartier, un pôle médico-social abritant divers professionnels de santé et d'accompagnement peut compléter le programme. C'est aussi une manière de renouer avec l'histoire des lieux, et la Maison Municipale de Santé (1858) qui accueillait des personnes malades ou fragiles, et prenait soin des personnes âgées. La maison de santé, qui dans sa définition contemporaine désigne « des structures pluri professionnelles dotées de la personnalité morale et constituées entre professionnels médicaux, auxiliaires médicaux ou pharmaciens »⁴⁶, incarne alors la mutation des lieux et des usages, tout en s'inscrivant dans l'héritage de l'hôpital Fernand Widal.

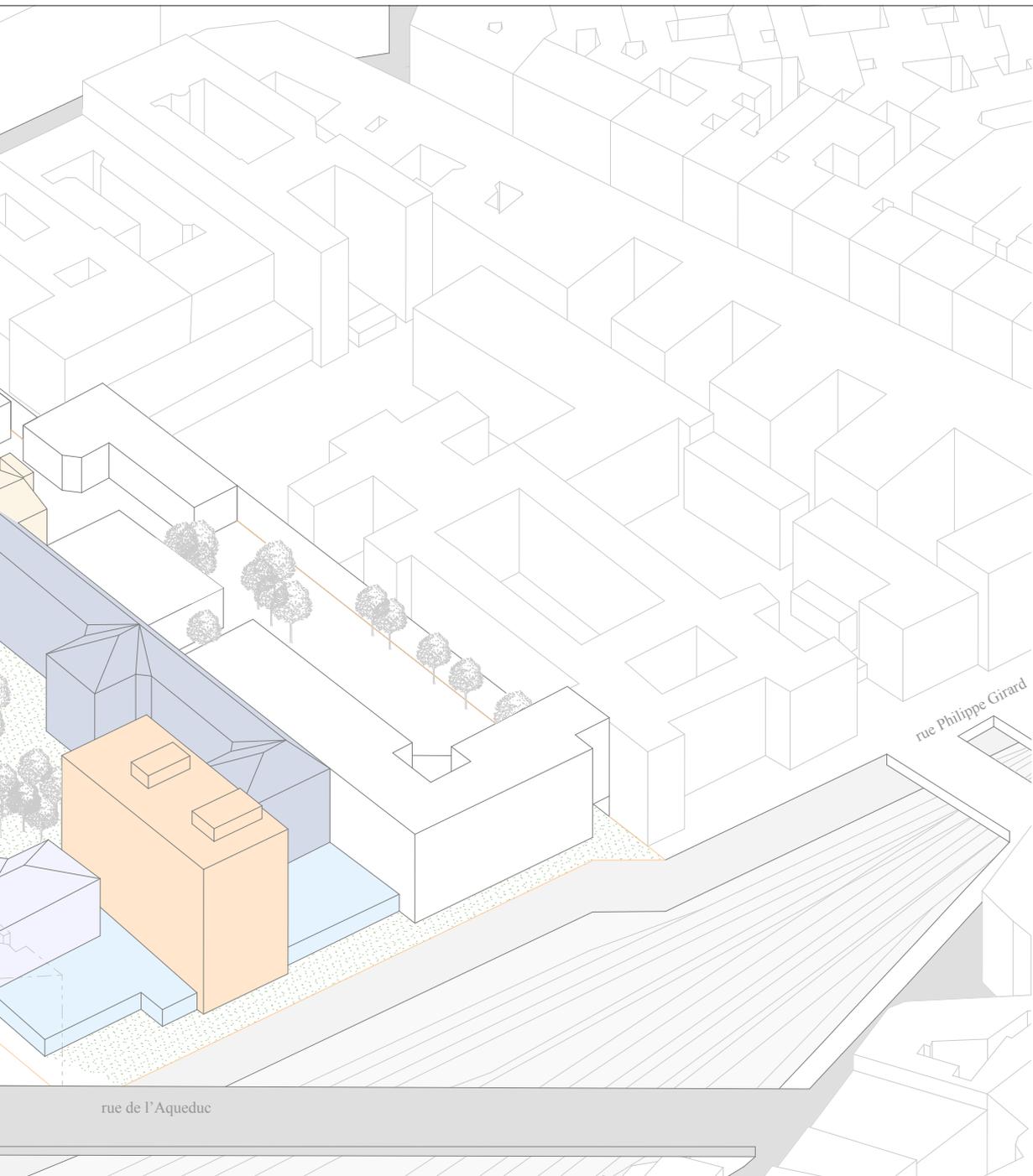
46 « Les maisons et centres de santé participatifs », *Ministère du travail, des solidarités et de la santé* [en ligne]. Publié le 16.02.2024 [consulté le 13.05.2024]. Disponible à l'adresse : <https://sante.gouv.fr/systeme-de-sante/structures-de-soins/article/les-maisons-de-sante-300889>

Le soin peut aussi s'implanter à travers le site de manière différente, dans l'aménagement paysager par exemple. En effet, la cour jardin peut être pensée comme un jardin thérapeutique : un espace végétalisé spécialement conçu pour la santé et le bien-être.

En incluant des éléments stimulants pour les sens, et en favorisant l'activité physique et la détente, ils contribuent positivement à la guérison et à la qualité de vie des utilisateurs. Par la simple déambulation dans un espace de nature, ou la participation directe à des activités liées au jardinage, ils apportent de nombreux bénéfices comme la réduction du stress, l'amélioration de l'humeur, la stimulation cognitive, et le renforcement des liens sociaux ⁴⁷.

⁴⁷ « Jardins et soins, réinventer les établissements de santé » in *Gestions hospitalières*, n°609 octobre 2021. pp.495-500. Disponible à l'adresse : <https://gestions-hospitalieres.fr/jardins-et-soins-reinventer-les-etablissements-de-sante/>





rue de l'Aqueduc

rue Philippe Girard

Programmation projetée

CONCLUSION

Dans le cadre d'une restructuration complète du site Fernand Widal, conserver le centre d'hébergement d'urgence n'est pas anodin. Ce dernier occupe une place forte : le point culminant de la parcelle et du quartier, dont la forme imposante est très présente dans le paysage urbain, sans pour autant y être réellement intégré.

Le besoin criant de loger les personnes sans abri, dont le nombre ne diminue pas au fil des années ⁴⁸, traduit la présence nécessaire de ces lieux d'accueil dans nos villes. Proposer un centre d'hébergement d'urgence au premier plan, visible du public, c'est contribuer à la mixité sociale, en intégrant au monde des personnes en situation de grande précarité. Un moyen de déstigmatiser les stéréotypes autour du sans-abrisme et changer le regard sur le social, pour que la rencontre et les échanges soient vecteurs de réinsertion ⁴⁹.

Les centres d'hébergement incarnent eux aussi une forme de soin. Grâce à l'action des différentes associations et des travailleurs sociaux, c'est plus qu'un toit qui est donné aux occupants. Ils répondent aux besoins fondamentaux, apportent un soutien psychologique ainsi que l'accès à la santé, et jouent un rôle essentiel dans la réinsertion sociale ; ils contribuent significativement à l'amélioration de la qualité de vie et à l'autonomie des personnes en situation difficile.

Nous pouvons nous interroger sur les outils à mettre en place pour garantir l'hospitalité de ce lieu d'accueil. En effet, le centre d'hébergement d'urgence « Lumières du Nord » est un lieu de vie partagé, où cohabitent actuellement près de 260 personnes : des femmes et des hommes isolés, ainsi que des familles avec enfants. De l'articulation de la sociabilité jusqu'à l'intimité, l'architecture joue un rôle clé dans l'aménagement d'espaces dignes, assurant le confort et la sécurité des occupants.

Par l'analyse de l'architecture existante et ses valeurs matérielles, des éléments sont à conserver, notamment la structure grâce à son potentiel d'adaptabilité. En revanche, l'enveloppe du bâtiment est à repenser. De même pour l'articulation du rez-de-chaussée, afin de lui donner de nouvelles qualités.

Repenser ce site hospitalier en mutation, c'est composer avec l'existant, dialoguer avec la mémoire et intégrer les besoins contemporains, pour imaginer dans le nouveau site Fernand Widal, l'hospitalité au-delà de l'hôpital.

48 voir page 55

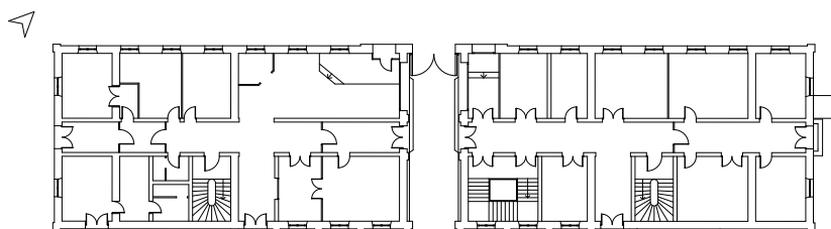
49 « Qu'est-ce que la réinsertion sociale ? ». *Ordre de Malte* [en ligne]. [Consulté le 09.06.2024]. Disponible à l'adresse : <https://www.ordredemaltefrance.org/actions/quest-ce-que-la-reinsertion-sociale/>

Annexes

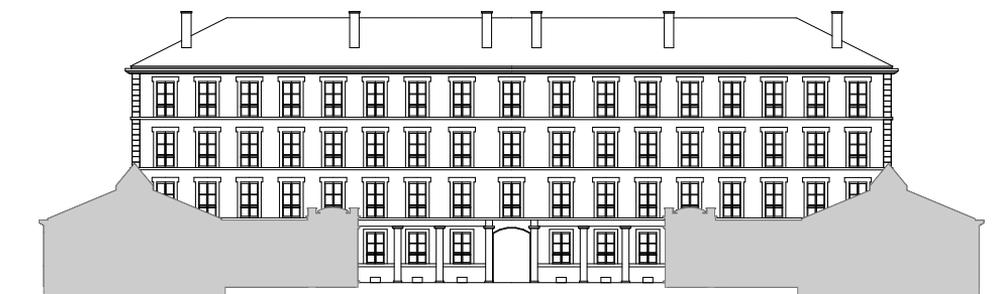
Analyse existant



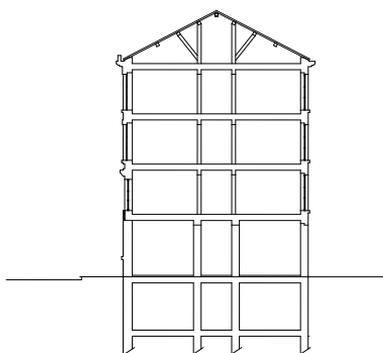
Façade Est - entrée rue du Faubourg Saint-Denis



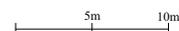
Plan RDC



Façade Ouest - cour d'honneur



Coupe transversale



Bâtiment Administration

Construction : 1858

Architecte : Théodore Labrousse

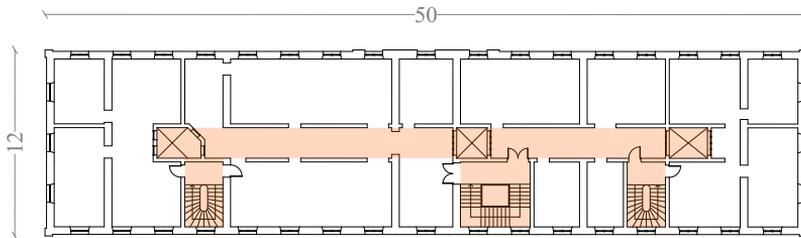
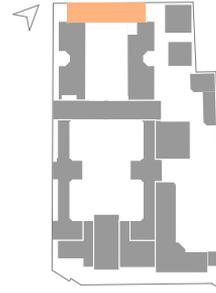
Élévation : R+4

Surface : 2 932 m²

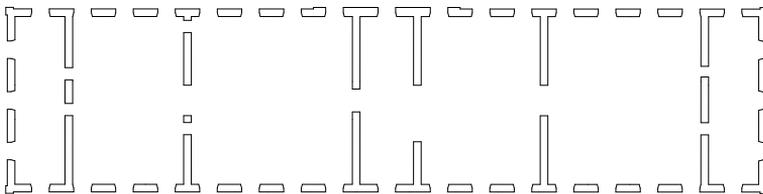
Structure : murs de refend

Fonction actuelle : administration et logements de fonction

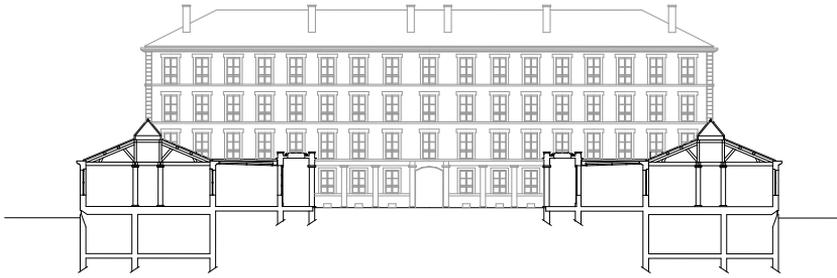
Façade : pierre de taille



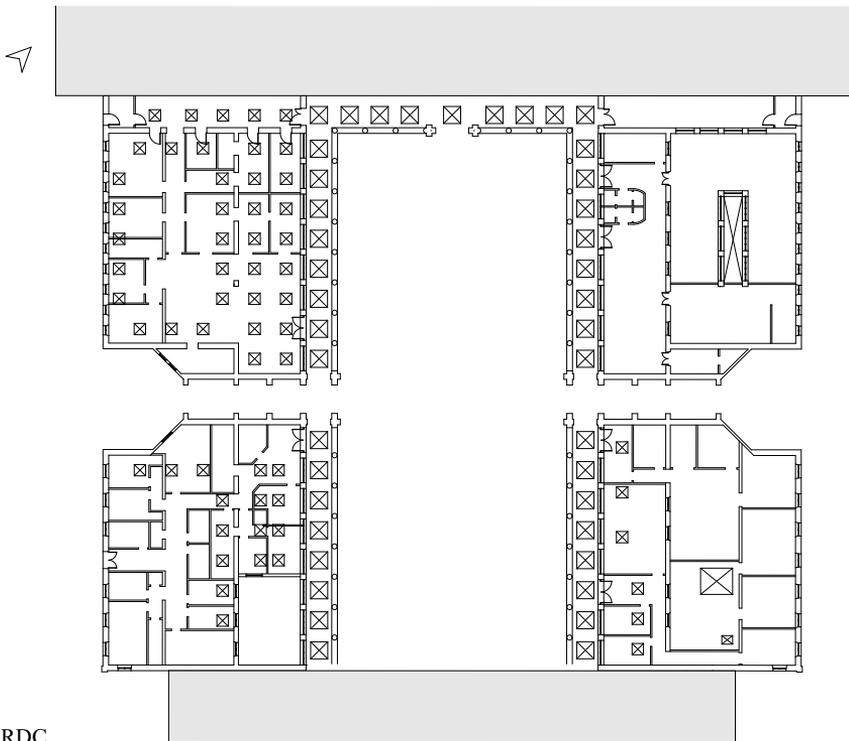
Système distributif



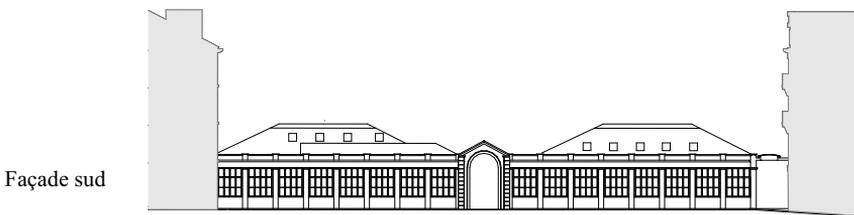
Structure



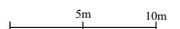
Coupe transversale



Plan RDC



Façade sud



Bâtiment Michel Gauthier

Construction : 1858

Architecte : Théodore Labrouste

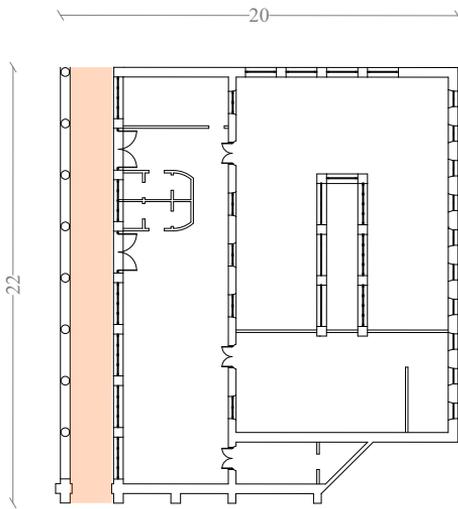
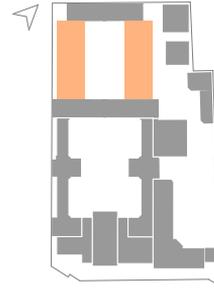
Élévation : Rdc

Surface : 2 956 m²

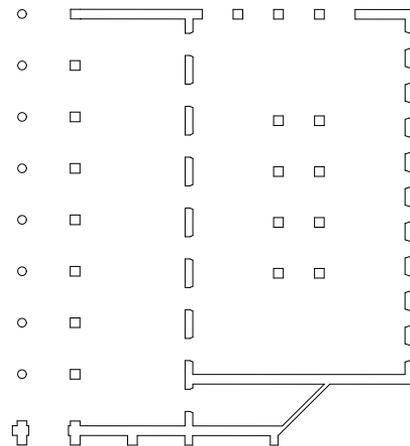
Structure : murs de réfid

Fonction : réfectoire consultations

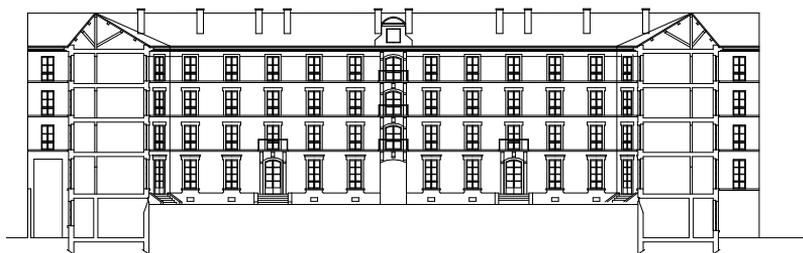
Façade : pierre de taille



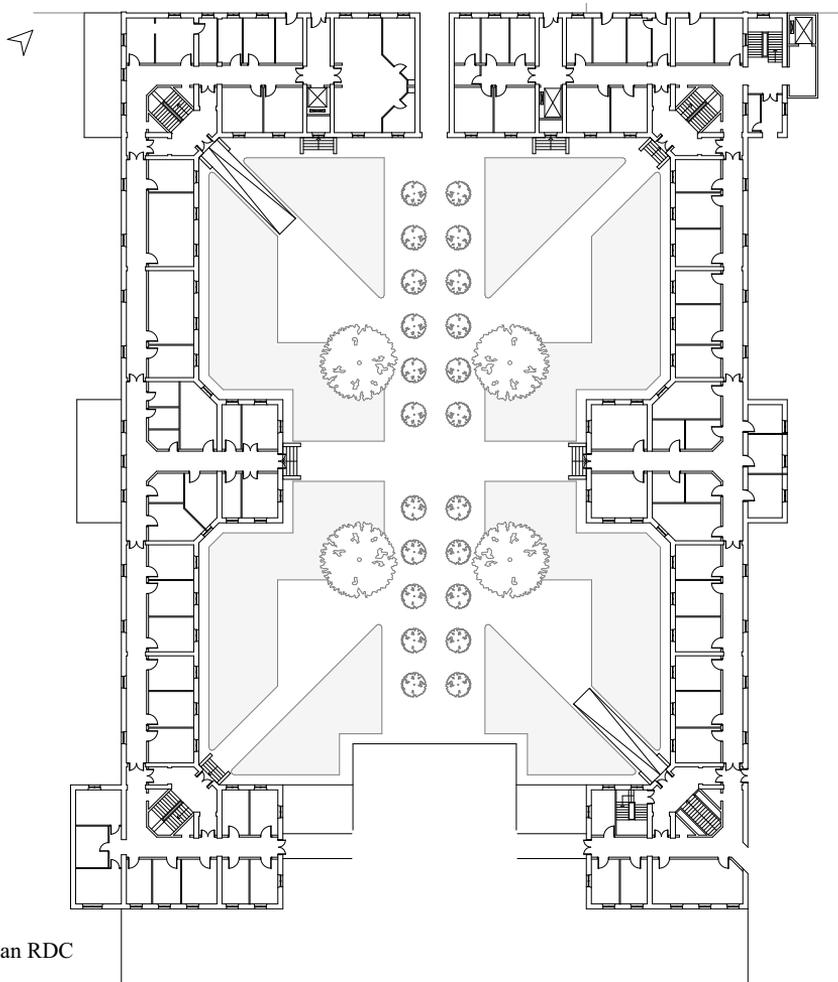
Système distributif



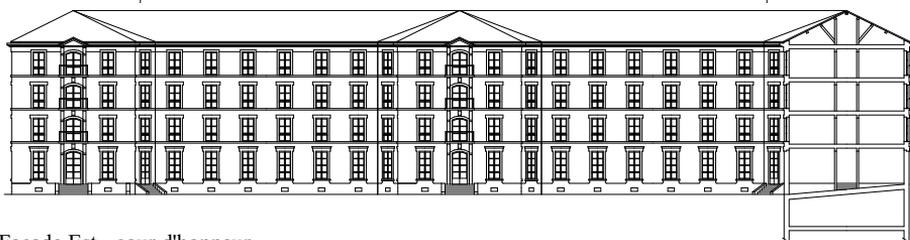
Structure



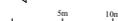
Façade Est - entrée rue du Faubourg Saint-Denis



Plan RDC



Façade Est - cour d'honneur



Bâtiment Demarquay

Construction : 1858

Architecte : Théodore Labrouste

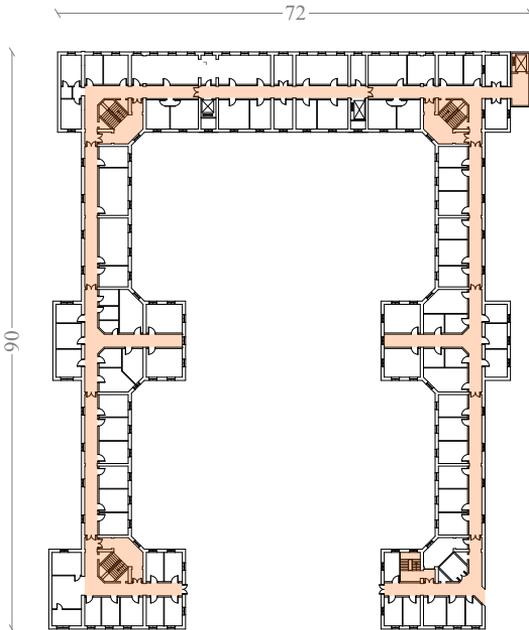
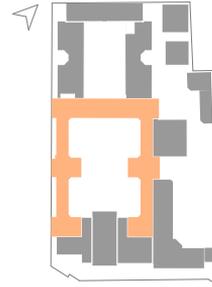
Élévation : R+4

Surface : 12 893 m²

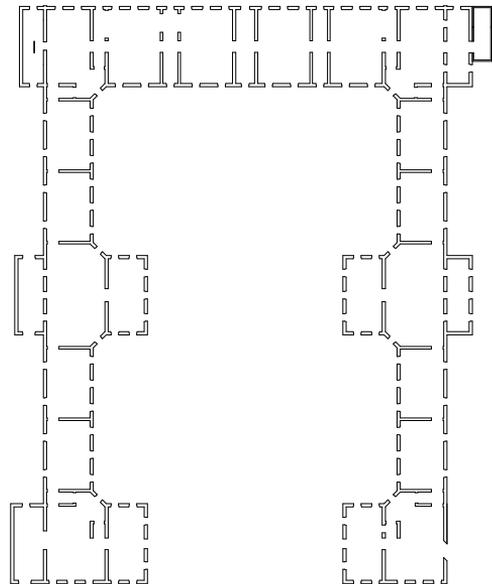
Structure : murs de refend

Fonction : consultations, admissions

Façade : pierre de taille



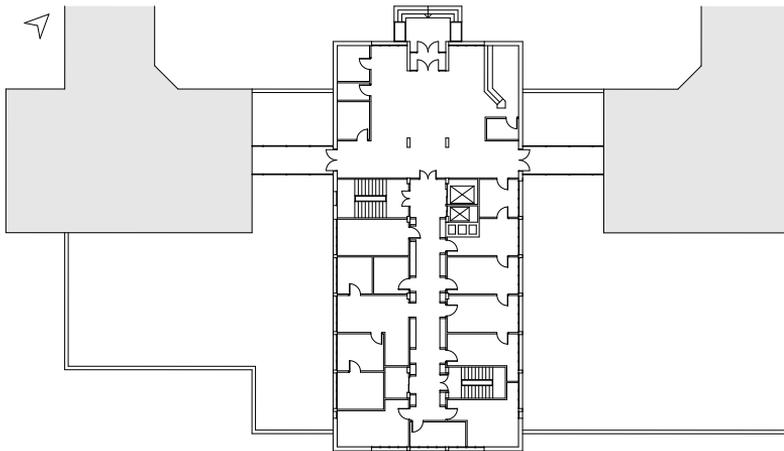
Système distributif



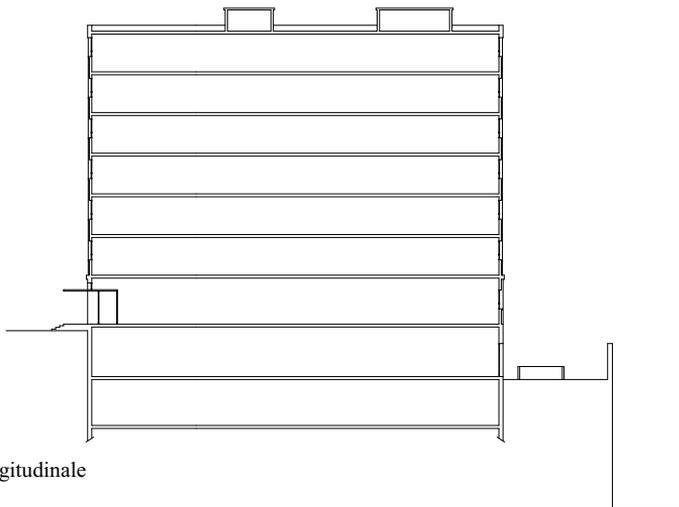
Structure



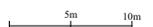
Façade Ouest



Plan RDC haut



Coupe longitudinale



Bâtiment Maurice Duvoir

Construction : 1969

Architectes : M. Vidil, A. Patouillard-Demoriane,
Forestier, Mendelssonn

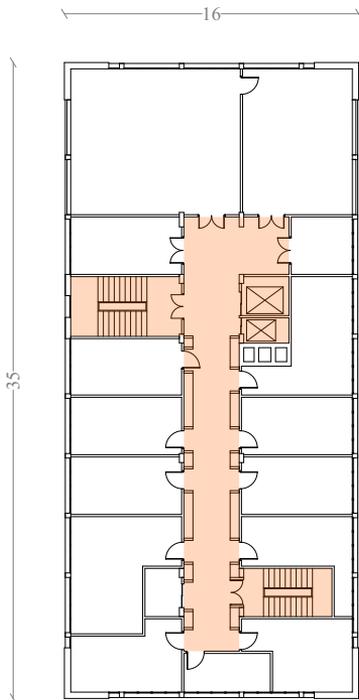
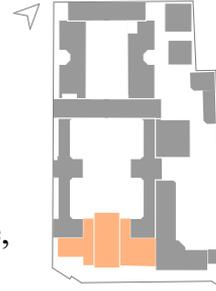
Élévation : R+7

Surface : 4 688m²

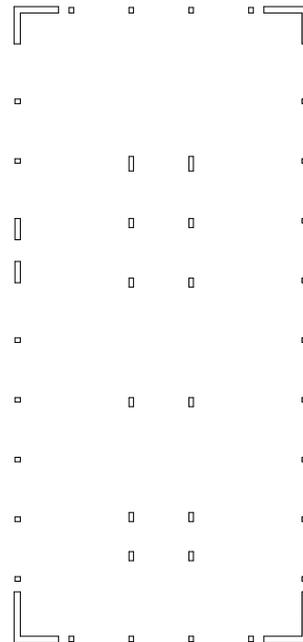
Structure : poteau-poutre béton

Fonction actuelle : centre d'hébergement d'urgence

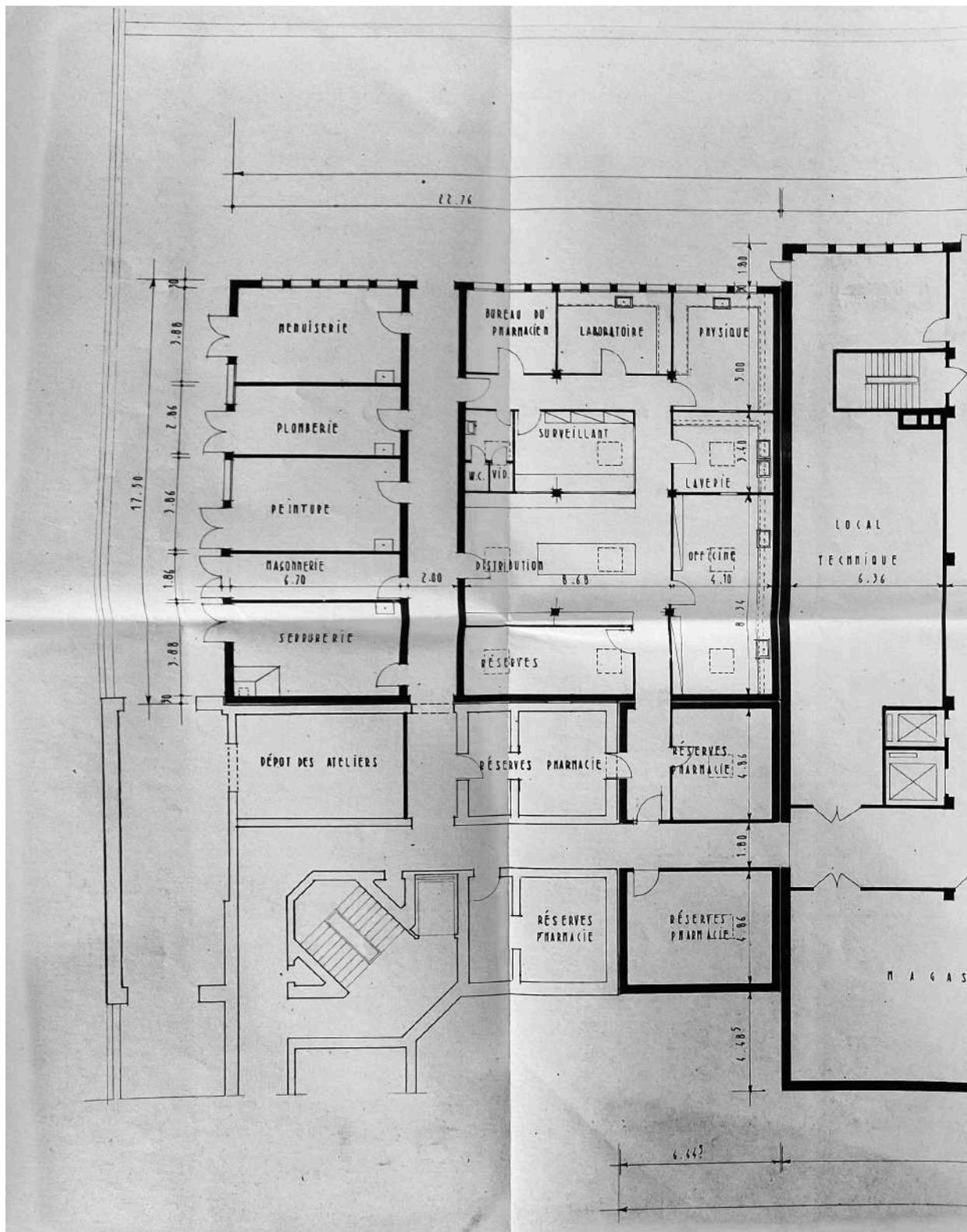
Façade : béton désactivé, enduit ciment, parement mosaïque



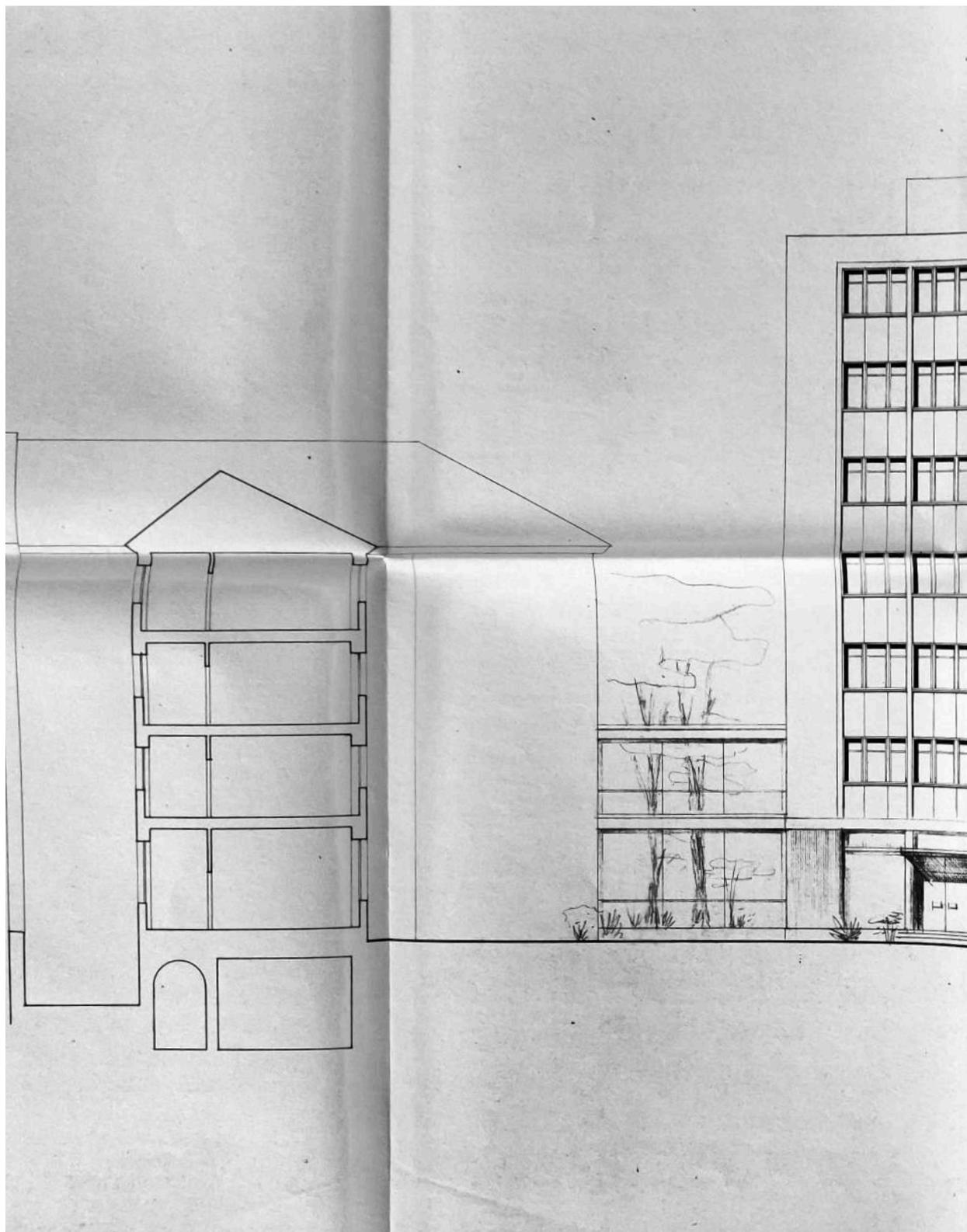
Système distributif

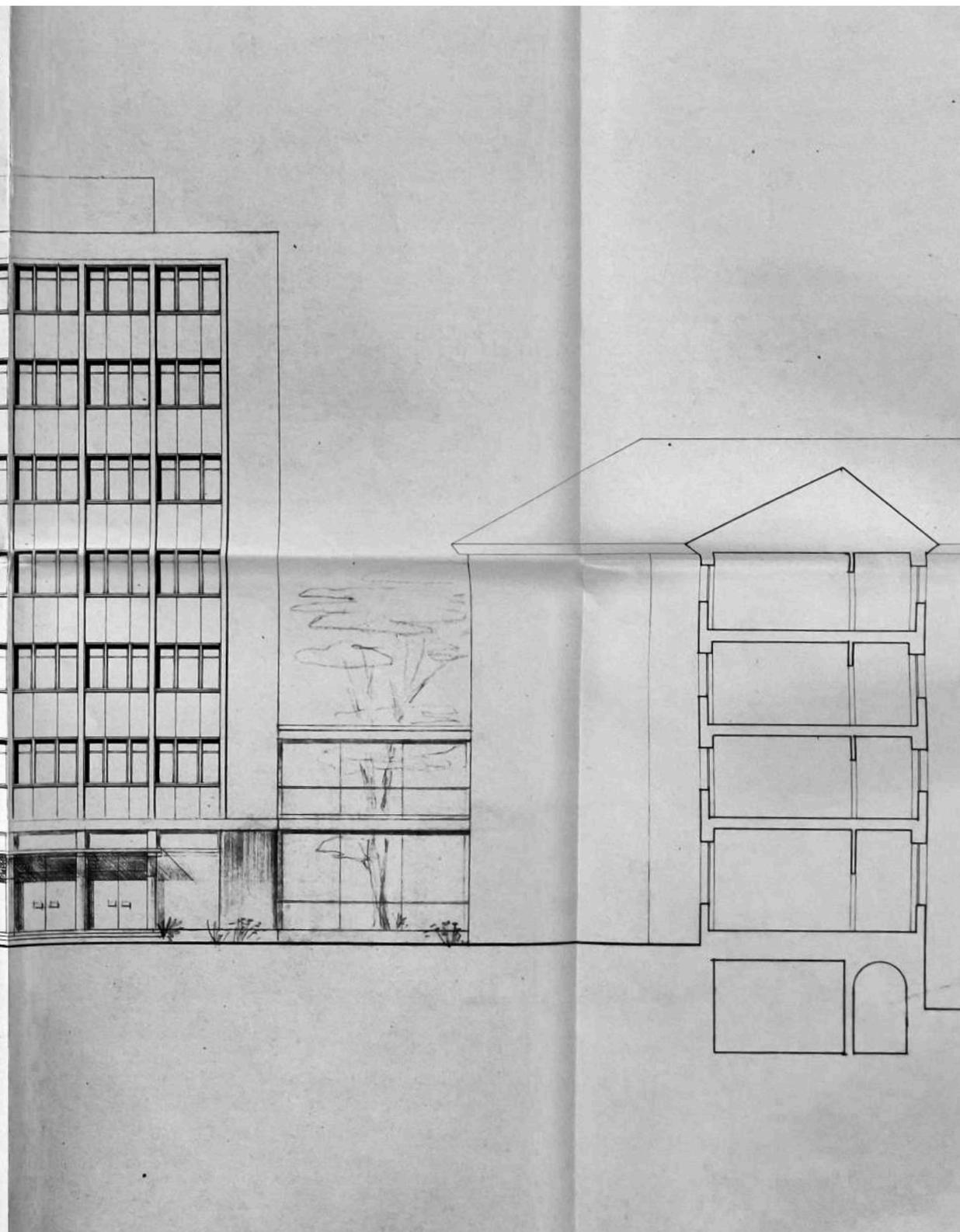


Structure

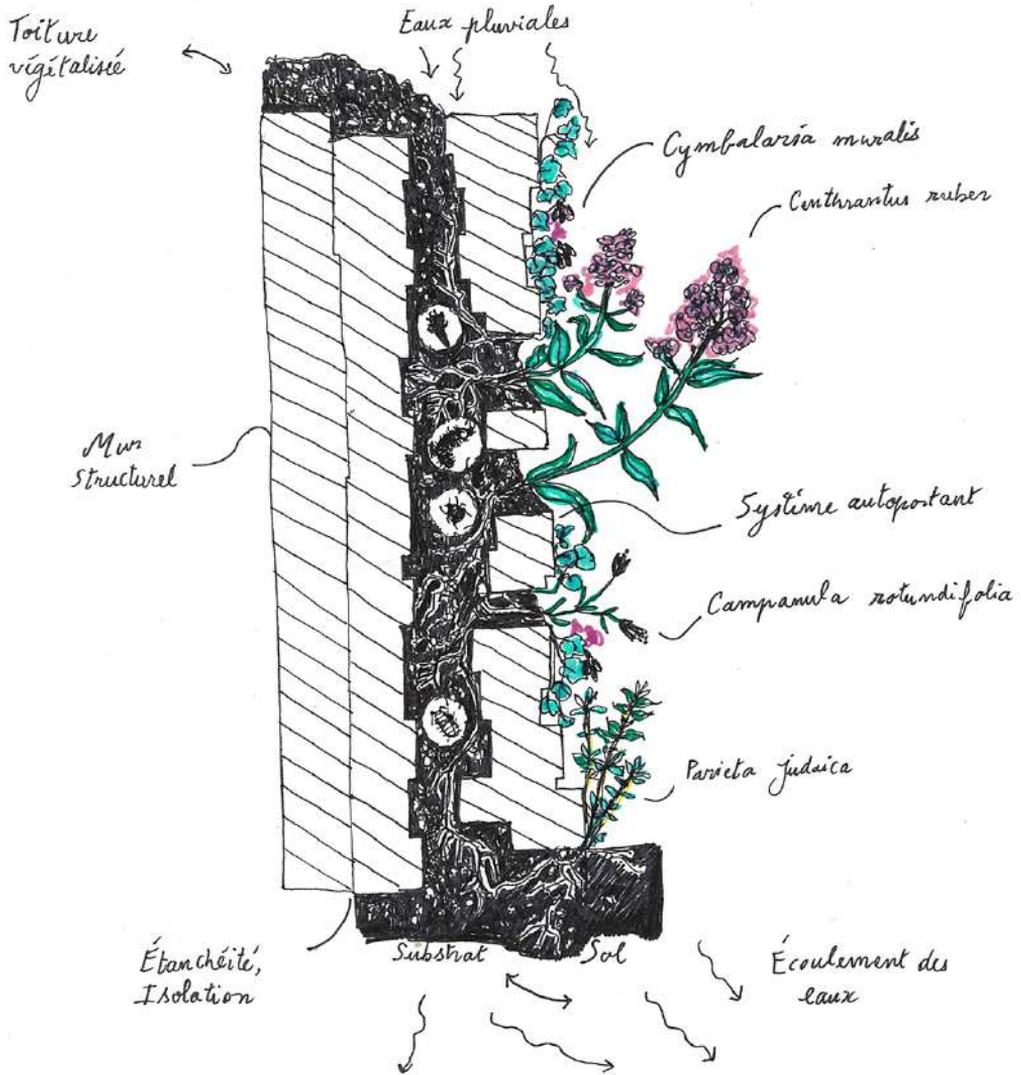


sources : Archives de la ville de Paris, Documents relatifs à l'avant projet de l'Unité de recherches de l'Hôpital Fernand-Widal, M. Vidil, A. Patouillard-Demoriane,





Mur biodiversitaire



sources : LEWANDOWSKI, Delphine. Murs biodiverses, une architecture support de biodiversité : définition et étude théoriques, techniques et biologiques. Thèse de doctorat en Architecture, sous la direction de Robert Le Roy et Philippe Clergeau, Université Paris-Est, 2023, 368 pages. Disponible à l'adresse : <https://theses.hal.science/tel-04536164>

Sources

Bibliographie

CARUSO, Anthony. « 200 000 personnes accueillies en centre d'hébergement début 2021 », DREES [en ligne]. Publié le 11.10.2023 [consulté le 13.05.2024]. Disponible à l'adresse : <https://drees.solidarites-sante.gouv.fr/publications-communique-de-presse/les-dossiers-de-la-drees/200-000-personnes-accueillies-en-centre>

DE GUNZBOURG, Bethsabée. « Histoire et devenir des jardins dans les établissements hospitaliers », *Pour*, 2014/4 (N° 224), p. 225-231. DOI : 10.3917/pour.224.0225. Disponible à l'adresse : <https://www.cairn.info/revue-pour-2014-4-page-225.htm>

DE PRIESTER, Raphaëlle. *Hospitalité & hébergement : quelle hospitalité dans les centres d'hébergement d'urgence en Île-de-France*. Mémoire de Master en Architecture, sous la direction de Sylvia Lacaisse, ENSAPVS, 2024, 310 pages. p. 58

FAURE, Pierre. « L'état du mal logement en France 2023 » [pdf]. In : *Fondation Abbé Pierre*. Disponible à l'adresse : https://www.fondation-abbe-pierre.fr/sites/default/files/2023-01/REML2023_CAHIER4_Les%20chiffresdumallogement.pdf

LEBRÈRE, Alexandre. MARPSAT, Maryse. YAOUANCQ, Françoise. [et al.] « L'hébergement des sans-domicile en 2012 », *INSEE* [en ligne]. Publié le 02.07.2013 [consulté le 13.05.2024]. Disponible à l'adresse <https://www.insee.fr/fr/statistiques/1281324>

LEWANDOWSKI, Delphine. *Murs biodiverses, une architecture support de biodiversité : définition et étude théoriques, techniques et biologiques*. Thèse de doctorat en Architecture, sous la direction de Robert Le Roy et Philippe Clergeau, Université Paris-Est, 2023, 368 pages. Disponible à l'adresse : <https://theses.hal.science/tel-04536164>

PENCHE, Anaëlle. « L'AP-HP cherche à développer des modes de valorisation de ses fonciers «alternatifs à la cession» ». *AEF info* [en ligne]. Publié le 22.06.2022, n° 674846 [consulté le 02.04.2024]. Disponible à l'adresse : <https://www.aefinfo.fr/depeche/674846-l-ap-hp-cherche-a-developper-des-modes-de-valorisation-de-ses-fonciers-alternatifs-a-la-cession-crc>

PR. MARTINEAU Jean-Paul. *Histoire de Fernand Widal* [pdf]. In *hôpital-lariboisière. aphp* (s.d.). [consulté le 02.04.2024]. Disponible à l'adresse : <https://hopital-lariboisiere.aphp.fr/histoire-de-fernand-widal/>

RAULIN, Nathalie. « La maternité Lariboisière, la vitrine de la honte ». *Libération* [en ligne]. Publié le 26 septembre 2019 [consulté le 02.04.2024]. Disponible à l'adresse : <https://www.liberation.fr/france/2019/09/26/la-maternite-de-lariboisiere-vitrine-de-la->

honte_1753661/

SCHREYERS, Mathilde. Retrouver l'hospitalité d'un site hospitalisé. Projet de fin d'étude de Master en Architecture, sous la direction de Patrick Leitner et David Fagart, ENSAPLV, 2021, 131 pages.

TARDY, Anne-Sophie. « Nous visons les 300 hectares végétalisés à Paris en 2040 ». Construction 21 [en ligne]. Mis à jour le 20.10.2023 [consulté le 02.04.2024]. Disponible à l'adresse : <https://www.construction21.org/france/articles/h/nous-visons-d-atteindre-300-hectares-vegetalises-a-paris-en-2040.html>
[Carte végétation Paris APUR]

« Accueillir le vivant : une recherche ». *Chartier-dalix* [en ligne]. [consulté le 02.06.2024]. Disponible à l'adresse : <https://www.chartier-dalix.com/fr/ressources/accueillir-vivant-recherche>

« Campus hospitalo-universitaire Saint Ouen Grand Paris-Nord ». *APHP* [en ligne]. Mis à jour le 04.03.2024 [consulté le 13.05.2024]. Disponible à l'adresse : <https://www.aphp.fr/nous-connaître/projet-detablissement/campus-hospitalo-universitaire-grand-paris-nord>

« Centre d'hébergement d'urgence ». *Service social* [en ligne]. [consulté le 13.05.2024]. Disponible à l'adresse : <https://service-social.com/centre-dhebergement-durgence/>

« Changement climatique : des canicules deux fois plus fréquentes d'ici 2050 ». Météo France [en ligne]. Publié le 24.06.2020 [consulté le 02.04.2024]. Disponible à l'adresse : <https://meteofrance.com/actualites-et-dossiers/actualites/climat/changement-climatique-des-canicules-deux-fois-plus-frequentes>

« Consultation pour la cession de l'ancien hôpital La Rochefoucauld ». *APHP* [en ligne]. Mis à jour le 20.03.2024 [consulté le 13.05.2024]. Disponible à l'adresse : <https://www.aphp.fr/nous-connaître/projet-detablissement/campus-hospitalo-universitaire-grand-paris-nord>

« Enquête sans-domicile, étude auprès des personnes fréquentant des services d'aide », *INSEE* [en ligne]. Publié le 30.05.2024 [consulté le 01.06.2024]. <https://www.insee.fr/fr/information/7634303>

« Etoffer les bruits du dehors » in Les cahiers techniques de la construction, N°391 novembre 2020, pp. 52-57

« Gares & connections ». SNCF [en ligne]. [consulté le 13.05.2024] Disponible à l'adresse : https://www.garesetconnexions.sncf/fr/gares-services/paris-gare-du-nord/intermodalites?P%5B0%5D=transports_theme%3A53008#block-facets

« Groupe Hospitalier Lariboisière-Fernand-Widal : bâtiments et architectes ». Direction du Patrimoine et de la Logistique Patrimoine Immobilier Hospitalier de l'AP-HP, 2010.

« Ilots de chaleur : Agir dans les territoires pour adapter les villes au changement climatique ». *Cerema* [en ligne]. Publié le 28.06.2019 [consulté le 02.04.2024]. Disponible à l'adresse : <https://www.cerema.fr/fr/actualites/ilots-chaleur-agir-territoires-adapter-villes-au-changement>

« Jardins et soins, réinventer les établissements de santé » in *Gestions hospitalières*, n°609 octobre 2021. pp.495-500. Disponible à l'adresse : <https://gestions-hospitalieres.fr/jardins-et-soins-reinventer-les-etablissements-de-sante/>

« Labrouste, Théodore ». *AGORHA* [en ligne]. [consulté le 13.05.2024]. Disponible à l'adresse : <https://agorha.inha.fr/ark:/54721/877fdab7-e747-41bc-9298-af6de2961d0d>

« L'AP-HP prend des mesures volontaristes pour accroître l'offre de logements proposés à ses personnels : au moins 1000 logements supplémentaires d'ici 2019 ». *APHP* [en ligne]. Publié le 14.09.2015 [consulté le 02.04.2024]. Disponible à l'adresse : <https://www.aphp.fr/contenu/lap-hp-prend-des-mesures-volontaristes-pour-accroitre-loffre-de-logements-propose-ses>

« Les maisons et centres de santé participatifs », *Ministère du travail, des solidarités et de la santé* [en ligne]. Publié le 16.02.2024 [consulté le 13.05.2024]. Disponible à l'adresse : <https://sante.gouv.fr/systeme-de-sante/structures-de-soins/article/les-maisons-de-sante-300889>

« Nouveau Lariboisière ». *APHP* [en ligne]. Publié le 14.11.2023 [consulté le 02.04.2024]. Disponible à l'adresse : <https://www.aphp.fr/nouveau-lariboisiere>

« Présentation Association Aurore ». « Stratégie patrimoniale ». *Aurore Association*. [consulté le 17.05.2024]. Disponible à l'adresse : <https://www.aurore.asso.fr/association>

« Protection Patrimoniales – 10e arrondissement », Annexe IV, PLU de Paris, approuvé par délibération du Conseil de Paris en juillet 2016, p. 388

« Qu'est-ce que la réinsertion sociale ? ». *Ordre de Malte* [en ligne]. [Consulté le 09.06.2024]. Disponible à l'adresse : <https://www.ordredemaltefrance.org/actions/quest-ce-que-la-reinsertion-sociale/>

« Ressources data ». *SNCF* [en ligne]. [consulté le 13.05.2024]. Disponible à l'adresse : https://ressources.data.sncf.com/explore/dataset/frequentation-gares/table/?disjunctive.nom_gare&disjunctive.code_postal&sort=-nom_gare

« Saint-Vincent-de-Paul, un écoquartier au coeur de Paris ». *Paris.fr* [en ligne]. Mis à jour le 02.04.2024 [consulté le 13.05.2024]. Disponible à l'adresse : <https://www.paris.fr/pages/saint-vincent-de-paul-14e-2373/>

« Stratégie patrimoniale ». *APHP* [pdf]. Publié le 06.01.2015 [consulté le 13.05.2024]. Disponible à l'adresse : <https://cme.aphp.fr/sites/default/files/CMEDoc/1car6janvier2015strategiepatrimoniale.pdf>

« Synthèse du diagnostic territorial 10e arrondissement ». *APUR* [pdf]. Publié en 04.2021 [consulté le 10.06.2024]. Disponible à l'adresse : https://www.apur.org/sites/default/files/07_plu_diagnostic_territorial_10e_arr.pdf.

« Un peu d'histoire, (re)découvrir le 10e ». *Mairie de Paris* [en ligne]. Mis à jour le 06.02.2020 [consulté le 11.06.2024]. Disponible à l'adresse : <https://mairie10.paris.fr/pages/un-peu-d-histoire-re-decouvrir-le-10e-15168>

« WIDAL Georges Fernand Isidore », *Comité des travaux historiques et scientifiques* [en ligne] mis à jour le 01.12.2020. [consulté le 13.05.2024]. Disponible à l'adresse : <https://cths.fr/an/savant.php?id=112941#>

Législation

« Code de l'action sociale et des familles, Article L345-2-2 ». *Légifrance* [en ligne]. [consulté le 01.06.2024]. Disponible à l'adresse : https://www.legifrance.gouv.fr/codes/article_lc/LEGIARTI000037670338/2022-04-14

« Loi du 9 décembre 1905 concernant la séparation des Eglises et de l'Etat ». *Légifrance* [en ligne]. Mis à jour le 26.08.2021 [consulté le 01.06.2024]. Disponible à l'adresse : <https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/JORFTEXT000000508749>

« Loi n° 2007-290 du 5 mars 2007 instituant le droit au logement opposable et portant diverses mesures en faveur de la cohésion sociale ». *Légifrance* [en ligne]. Mis à jour le 29.07.2023 [consulté le 01.06.2024]. Disponible à l'adresse : <https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/JORFTEXT000000271094>

« Ordonnance n°58-1373 du 30 décembre 1958 relative à la création de centres hospitaliers et universitaires, à la réforme de l'enseignement médical et au développement de la recherche médicale ». *Légifrance* [en ligne]. Mis à jour le 23 juin 2000 [consulté le 01.06.2024]. Disponible à l'adresse : <https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/JORFTEXT000000886688>

PLU - Protections patrimoniale - Bâtiments protégés. In : Opendata, (s.d.). [consulté le 02.04.2024]. Disponible depuis l'adresse : https://opendata.paris.fr/explore/dataset/plu-protections-patrimoniales-batiments-proteges/map/?disjunctive.n_sq_ca&basemap=jawg.dark&location=18,48.88228,2.36042

Conférences

Chaire Archidessa. (16.11.2023). Habiter les parcours de santé, de soins et de vie [Séminaire 6]. *Peut-on transformer l'architecture sanitaire du XXème siècle ? Temporalité, pérennité, adaptabilité*, Ecole Nationale Supérieure d'Architecture Paris-Val de Seine.

Chaire Archidessa. (06.03.2024). Habiter les parcours de santé, de soins et de vie. [Séminaire 7]. *Architecture et Santé durable. L'écosystème santé : Nouveaux risques, nouvelles approches*, Ministère de la Culture.

Archives

Archives de l'AP-HP, Plans et documents figurés classés Maison Municipale de Santé du Faubourg Saint Denis, côtes :

793 FOSS 43/4

793 FOSS 43/5

Archives de l'AP-HP, photographies concernant la Maison Municipale de Santé ou l'hôpital Fernand-Widal, cotes :

3Fi5_FERNAND-WIDAL_001

3Fi5_FERNAND-WIDAL_002

3Fi5_FERNAND-WIDAL_003

3Fi5_FERNAND-WIDAL_004

3Fi5_FERNAND-WIDAL_005

3Fi5_FERNAND-WIDAL_006

3Fi5_FERNAND-WIDAL_007

3Fi5_FERNAND-WIDAL_008

3Fi5_FERNAND-WIDAL_011

3Fi5_FERNAND-WIDAL_012

3Fi5_FERNAND-WIDAL_013

3Fi5_FERNAND-WIDAL_014

3Fi5_FERNAND-WIDAL_016

3Fi5_FERNAND-WIDAL_017

Archives de la ville de Paris, Documents relatifs au permis de construire du Centre d'enseignement, Pharmacie et laboratoires, Unité de Recherche de l'Hôpital Fernand-Widal, Vidil, Patouillard, Demoriane, Forestier, Mendelssonn architectes, cote 1178W/4179, janvier 1965.

Archives de la ville de Paris, Documents relatifs au permis de construire de l'École d'infirmières de l'Hôpital Fernand-Widal, procédé Girec – Construction Industrialisées, cote 1178W/457, juillet 1974.

Archives de la ville de Paris, Documents relatifs au permis de construire du Centre de Moyen et Long séjour de l'Hôpital Fernand-Widal, Malivel et Seraqui Architectes, cote 1534W/1211, février 1987.

